

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| Remerciements | |
| Liste des abréviations | |
| INTRODUCTION | 1 |
| <u>PARTIE 1. DEBAT THEORIQUE</u> | |
| <u>Chapitre I. Les fondements théoriques de la croissance</u> | 3 |
| 1-définition | 3 |
| 2-Les facteurs déterminants de la croissance | 3 |
| <u>section 1 : Les modèles de croissance équilibrée</u> | 4 |
| A-Modèle néoclassique (Modèle de SOLOW) | 4 |
| a- Hypothèse | 4 |
| b- modèle | 5 |
| c- Limites | 6 |
| B-Modèle post-keynésien (Harrod- Domar) | 6 |
| a- hypothèses | 6 |
| b- condition d'équilibre du modèle | 6 |
| c- portée et signification du modèle | 7 |
| C-Croissance équilibrée avec la prise en compte du progrès technique | 7 |
| a- Le progrès technique améliore la productivité de la main d'œuvre | 7 |
| b- Le progrès technique dans le modèle néoclassique | 7 |
| D-Approche orthodoxe de la politique de développement : accumulation de capital et industrialisation | 9 |
| a- Accumulation de capital et industrialisation | 9 |
| 1- <i>Théorie du décollage de W.W.ROSTOW</i> | 9 |
| 2- <i>Croissance équilibrée</i> | 10 |
| 3- <i>Croissance déséquilibrée</i> | 11 |
| 4- <i>Politique de développement</i> | 11 |
| b- Dualisme et développement axé sur le développement | 12 |
| 1- <i>Le dualisme (W.A.LEWIS)</i> | 12 |
| 2- <i>Politique de développement</i> | 12 |
| <u>Section 2 : Approche structurelle de la croissance : structure favorable à la croissance</u> | 13 |
| A-Structure économique | 13 |
| a- <i>Industrialisation</i> | 14 |
| b- <i>Pression de la dette</i> | 14 |
| c- <i>Financement de la croissance</i> | 15 |
| d- <i>Environnement international</i> | 15 |
| B-Structure non économique | 15 |
| a- <i>Facteurs juridiques et sociaux</i> | 15 |
| b- <i>Les facteurs politiques</i> | 15 |
| c- <i>Les facteurs sectoriels</i> | 15 |
| C-Les théories de l'évolution économique | 16 |
| a- <i>Les rôles de l'industrie motrice (ROSTOW)</i> | 16 |
| b- <i>Instabilité créatrice</i> | 17 |
| c- <i>secteurs d'activités</i> | 18 |
| d- <i>Théorie MARXISTE de l'évolution économique</i> | 18 |
| <u>Section 3 :Analyse empirique de la croissance</u> : | 19 |
| A- Les facteurs primaires de la croissance | 19 |
| a- <i>Le travail</i> | 19 |
| b- <i>Le capital</i> | 20 |

B- Formulation globales des apports de facteurs de production à la croissance (DENISON).....20

Chapitre II- Approches mettant l'accent sur les finances publiques

| | |
|--|----|
| Section 1. Le budget de l'Etat et ses composantes | 21 |
| A- LES RECETTES | 21 |
| a- <i>Les principes de prélèvement fiscal</i> | 21 |
| b- <i>La parafiscalité</i> | 23 |
| c- <i>Le crédit public</i> | 23 |
| d- <i>Les ressources monétaires</i> | 23 |
| B- LES DEPENSES | 24 |
| a- <i>nature administratif</i> | 24 |
| b- <i>nature technique</i> | 24 |
| c- <i>nature économique</i> | 24 |
| Section 2. le budget de l'Etat : instrument de politique économique | 25 |
| A- théories orthodoxes et la thèse Keynésienne | 25 |
| B- politique de relance Keynésienne | 26 |
| C- théorie libérale de l'impôt | 27 |
| D- Les instruments de politique économique..... | 27 |
| a- <i>politique budgétaire</i> | 28 |
| b- <i>politique monétaire</i> | 28 |
| E- <i>les stabilisateurs automatiques</i> | 28 |
| F- la demande globale et la politique économique | 29 |
| a- Effet de richesse de PIGOU | 29 |
| b- Effet de taux d'intérêt de KEYNES | 29 |
| c- Effet de taux de change de MUNDELL-FLEMING | 29 |
| d- Théorie de la préférence pour la liquidité | 30 |
| e- Multiplicateur des dépenses publiques | 30 |

PARTIE II :ANALYSE DE LA POLITIQUE DE RELANCE DU GOUVERNEMENT

Chapitre I. Bilan de la situation en 2002 et perspectives pour 2003.....31

Section 1 :Bilan de la situation macroéconomique en 2002

| | |
|--|----|
| A- Les agrégats macroéconomiques | |
| a- La Situation Macroéconomique en 2001 | 31 |
| b- La Crise | 32 |
| c- Les Résultats Macroéconomiques en 2002..... | 32 |
| B- Les finances publiques..... | 33 |
| a- Les Recettes | 33 |
| b- Les Dépenses | 34 |
| c- Le Solde et son Financement | 35 |
| C- La balance des paiement..... | 36 |
| a- Le Commerce Extérieur | 36 |
| 1- <i>Les exportations</i> | 36 |
| 2- <i>Les importations</i> | 37 |
| b- La Balance Globale et son Financement..... | 38 |
| c- Le Change et le Marché Interbancaire de Devises | 39 |
| d- La Dette Extérieure | 40 |
| D- La Masse Monétaire et ses Composantes..... | 41 |
| a- Les composantes de la masse monétaire. | 41 |
| b- Les Contreparties de la Masse Monétaire | 42 |
| 1- <i>Les avoirs extérieurs nets</i> | 43 |

| | |
|---|-----------|
| 2- Les créances nettes sur l'Etat | 44 |
| 3- Les crédits à l'économie | 44 |
| c- Les Taux d'Intérêt | 45 |
| E- Les investissements..... | 46 |
| a- Les Investissements Publics | 47 |
| b- Les Investissements Privés | 48 |
| F- Les prix..... | 50 |
| <u>Section 2 - Les perspectives pour 2003</u> | 51 |
| A- les objectifs | 51 |
| B- Les programmes permettant d'atteindre les objectifs | 51 |
| <u>Chapitre II – Analyse et orientations de la politique économique du gouvernement pour la relance économique</u> | 52 |
| <u>Section 1- impacts économique des programmes</u> | 52 |
| A- La politique budgétaire de l'Etat : relance par le déficit budgétaire | 52 |
| a- Effets macroéconomique (stabilisation à court terme)..... | 53 |
| 1- Conséquence sur la demande globale | 53 |
| - Effet multiplicateur | 53 |
| - Effet d'éviction | 55 |
| 2- conséquences d'un allègement fiscal sur la demande globale | 56 |
| b- Effets structurels sur la croissance à plus long terme | 57 |
| 1- Impact mécanique | 57 |
| 2- Elargissement de l'assiette fiscale et amélioration du recouvrement..... | 57 |
| 3- Restauration des services douaniers : réduction des prix discrétionnaires .. | 58 |
| conclusion | 58 |
| B- la politique monétaire de l'Etat | 59 |
| a- Dimension conjoncturelle | 59 |
| 1- Stimuler la croissance | 60 |
| - La consommation | 60 |
| - L'investissement | 61 |
| - Les exportations nettes | 66 |
| - La croissance économique | 66 |
| 2- Réduire l'inflation | 67 |
| - Le choix d'un régime de change flexible | 67 |
| - Contrôle de la masse monétaire..... | 67 |
| 3- Comptes extérieurs | 68 |
| b- Dimension structurelle | 69 |
| 1- La mobilisation de l'épargne | 69 |
| - actifs financiers | 69 |
| - biens durables | 69 |
| 2- allocation des ressources | 70 |
| conclusion..... | 70 |
| <u>Section 2 : Les orientations de la politique économique pour maîtriser la relance</u> | |
| A- Politique budgétaire et dette publique | 71 |
| a- Conséquences de la politique de déficit budgétaire | 71 |
| b- Dette publique | 71 |
| B- Interaction entre politique budgétaire et politique monétaire..... | 72 |
| CONCLUSION GENERALE | 73 |
| Glossaire | |
| Annexes | |

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- Madagascar :répartition sectorielle du PIP 2001 et 2002

Tableau 2- Comparaison entre modèle néoclassique et post keynesien

Tableau 3- L'ère de la consommation de masse

Tableau 4- Croissance et l'importance des investissement

Tableau 5- Indicateurs des finances publiques jusqu'en 2001

Tableau 6- Situation des mouvements des établissements formels dans la région
d'Antananarivo

Tableau 7- Répartition des établissements créés par secteur d'activité

Tableau 8- Fonds de démarrage déclaré lors de la création des activités de établissements par
Forme juridique

Tableau 9- Répartition des établissements par branche d'activité

Tableau 10- Répartition des mouvements des entreprises déjà créés par forme juridique

Tableau 11- Montant moyen des investissements déclarés lors de la création des sociétés
par type d'investisseur

Tableau 12- Situation de Madagascar sur le plan macroéconomique 2002

Tableau 13- Programme d'investissement public 2003-2006, tranche 2003

Tableau 14- Masse monétaire et ses contreparties 1996-2002

Tableau 15- Equilibre général de l'ordonnance portant loi de finance pour 2003

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Illustration de l'effet multiplicateur

Figure 2 : Illustration de l'effet d'éviction

LISTE DES ABREVIATIONS

AFD Association Française de Développement
AGOA African Growth Opportunity Act
BAD Banque Africaine pour le développement
BTA Bon de trésor par adjudication
DTS Droit de tirages spéciaux
EPM Enquête Permanente auprès des Ménages
FAC Fonds d'Aide et de Coopération
FAD Fonds Africain de Développement
FASR Facilité d'ajustement structurelle renforcé
FEM Fonds pour l'Environnement Mondial
FER Fonds d'Entretien Routier
FID Fonds d'Intervention pour le Développement
IDA International Development Association (Banque Mondiale)
IPPTE Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
MID Marché interbancaire des devises
ONG Organisation Non Gouvernementale
PABU Programme d'aide budgétaire
PME Petites et Moyennes Entreprises
PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement
PSI Politique, Stratégie, Instrument
SNGBD Stratégie Nationale de la Gestion de la Biodiversité
SOLIMA Solika malagasy
TVA taxes sur les valeurs ajoutées
UE Union Européenne
USAID Agence des Etats-Unis pour le Développement International
ZFI Zones franches industrielles

INTRODUCTION

Pour chaque nation, le bon fonctionnement des activités économiques est l'image d'une politique économique ou plus précisément des instruments de politique économique précis accommodant aux objectifs macroéconomique. En effet, « la politique économique est une action consciente de la puissance publique qui se traduit par la définition d'objectifs économiques et sociaux et la mise en œuvre des moyens nécessaire pour les atteindre »¹. L'Etat peut ainsi influencer sur un objectif macroéconomique à l'aide des instrument de politique économique qui sont la politique budgétaire, la politique monétaire, l'économie internationale et la politique de revenu.

La situation économique de Madagascar n'a jamais cessé de se dégrader d'année en année jusqu'à le classer dans les pays les moins avancés (PMA) au rang de dix derniers pays les plus pauvres du Monde. La situation appelle réellement à réflexion aussi bien de la part des Dirigeants que des Intellectuels de ce pays. La crise politique et économique de 2002 est aussi un des facteurs expliquant cette dégradation et là même accentuer. En effet en 2002, la crise a entraîné un recul très important de notre situation économique. Sur le plan économique, même la Banque Mondiale, dans sa « Note de discussion », avance une évaluation plutôt alarmante : le coût direct de la crise s'élève actuellement à 600 millions de dollars. Et le Bureau qui a émis cela ne tient compte ni de l'effet, à long terme, des manques à gagner des investissements étrangers et nationaux qui n'ont pas eu lieu, ni des coûts de reconstruction des infrastructures publiques détruites.

Les secteurs de l'industrie, du tourisme, du transport et de la construction tournent seulement à 10%, ou à 30% de leur capacité de production. Pour certains, 150 000 emplois formels ont été supprimés. Le volume des échanges commerciaux a chuté d'au moins 50% à cause des barrages sur les routes et du non-fonctionnement du «Marché interbancaire de devises». Pour ce qui est du secteur primaire, le monde rural est touché par la chute des prix aux producteurs.

C'est sans doute la raison pour lequel l'actuel Gouvernement dirigé par le Président de la République a reçu l'aval du peuple pour mener à bien la politique de relance économique qui est un choix pour faire sortir le pays du désastre et de la pauvreté. La perspective du gouvernement pour cette année 2003 est donc de relancer l'économie en collaboration avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il s'agira notamment de reconstruire les infrastructures du pays,

¹ Cf : lexique d'économie 6^{ème} édition Dalloz 1999.

relancer l'économie et réduire la pauvreté. Pour cela il a entrepris un vaste programme de relance économique pour stimuler l'économie et le gouvernement s'appuiera largement sur la fiscalité et le solde du son budget pour pouvoir mettre en œuvre son programme de relance. La question qui se pose dans ce cas c'est comment ces politiques de relance économique puissent t-elles vraiment contribuer au redressement du pays et quelle mesure l'Etat pourrait t-il adopter pour corriger les imperfections de ces politiques ? Ainsi , le présent mémoire intitulé « Analyses de la politique économique du Gouvernement pour la relance économique 2003 : la politique budgétaire et la politique monétaire » traite successivement les principales théories sur la croissance économique et les finances publiques essentielles pour la conduite des activité économique et ensuite analyser les impacts des politiques de relance que le gouvernement a entrepris pour redresser l'économique. Il est tout de même à préciser que ce présent mémoire sera axé sur les instrument de politique économique que sont la politique budgétaire et la politique monétaire. Mais tout de même, la relance des activités économiques comprend aussi bien l'infrastructure routier, la lutte contre la pauvreté(DSRP) etc, qui sont des objectifs à finaliser à l'aide des instruments de politique économique comme ceux traité dans ce présent mémoire.

Partie I :DEBATS THEORIQUES

Cette partie théorique traitera deux sujet essentiel qui sont la croissance et les finances publiques. La première explique les différents modèles de croissance et les structures favorable a cette croissance et la deuxième donne les principales fondements et approches que les responsables de la politique économique peuvent suivre pour mener à bien sa politique.

Chapitre I- Les fondements théoriques de la croissance

1-définition

La croissance est le mouvement de certaines grandeurs économiques significatives au cours d'une période déterminée. La notion de croissance nous renvoie à la notion de mouvement que ce soit un mouvement à la baisse ou à la hausse.

Pour les mercantilistes, ce mouvement se traduit par le déséquilibre de la balance du commerce extérieur : $X > M^2$. En effet, selon cette théorie, enrichir le pays signifie faire venir le maximum d' or, avoir plus d'excédent commercial.

Pour les classiques, MALTHUS : théorie du rendement croissant et RICARDO : théorie du rendement décroissant.³

Pour les néoclassiques, la croissance est le résultat de série d' équilibre :mouvement + équilibre.

Donc la croissance est mesurée par l' évolution du PIB, du PNB ou du revenu national.

2- les facteurs déterminants de la croissance⁴

- **LE CAPITAL (K)** : généralement le capital technique ou le bien de production. Exemple : machine, équipements, outil et infrastructure. Ainsi, une augmentation de ΔK entraîne automatiquement une augmentation de ΔI et de ΔY .

- **LE TRAVAIL (L)** : une augmentation de ΔL entraîne une augmentation de ΔY . Il faut noter pour le travail non seulement la quantité mais aussi la qualité.

En effet, l'amélioration de l'éducation des travailleurs ou de la population en générale et des conditions sanitaires accroît la productivité de la main d' œuvre et donc influence positivement la production.

² Cf : « Histoire des idées économiques »JEAN Boncoeur, Hervé Thouèment Tome 1

³ Cf : « Essai sur le principe de population »T.R.Malthus 2eme édition 1803

«Des principe de l'économie politique et de l'impôt »D.RICARDO

⁴ cf : « Les nouvelles théories de la croissance »Dominique GUELLEC- Pierre RALLE édition La découverte.

- LES PROGRES TECHNIQUES (T) : ce sont de nouvelles connaissances scientifique ou bien des nouvelles techniques qui modifient le processus productif. En effet, le progrès technique influence les deux facteurs (K et L) dans la mesure où il conduit à des nouveaux investissements en capital ou en travail pour le lancement des nouveaux produits sur le marché. Il faut aussi noter que le volume de la population peut également constitué un facteur de croissance dans la mesure où une augmentation de l'offre de travail incite à l'investissement et donc à une hausse de la production.

Relation entre les variables

La productivité $P=Y/L$. si la productivité est grande dans la croissance démographique alors il y a une amélioration du niveau de vie de la population.

Le coefficient du capital $v= K/Y$

Le coefficient marginal du capital ICOR (Incremental Capital Output Ratio) est relativement constant à long terme. $ICOR= \Delta K/k = I/K= (I/Y)/(K/Y)$ avec I/Y la part de l'investissement dans le PIB, donc I/Y est constant à long terme. Ce qui signifie Qu'un taux d'investissement constant indique que l'économie est en croissance .

Section 1 :LES MODELES DE CROISSANCE EQUILIBREE

C'est une maquette de la réalité économique qui a été établie après 1945 pour tenter d'expliquer la croissance économique des pays industrialisés. Les modèles de croissance équilibrée présentent les caractéristiques d' une économie en croissance et en équilibre. En d' autre terme, c'est la réalisation de l' équilibre des grandeurs économiques par exemple : Offre égale demande, investissement égale épargne.

Ces modèles se situent dans la théorie Keynésienne (HARROD – DOMAR) et aussi dans le prolongement de la théorie néoclassique développée par R. SOLOW.

A-Le modèle néoclassique de la croissance équilibrée (modèle de SOLOW)⁵

a- Hypothèses

Ce modèle a été initié par SOLOW et se fonde sur les hypothèses suivantes :

- utilisation des facteurs de production simplifiés K, L
- les prix se fixent selon la loi de l' offre et de la demande c'est à dire le libre concurrence

⁵ Cf : « Les nouvelles théories de la croissance »Dominique GUELLEC- Pierre RALLE édition La découverte. Pages30.

- variation des combinaisons productives notamment le coefficient du capital : $v = K/Y$ et l'intensité capitaliste K/L
- le facteur travail : L augmente à un taux croissant « n ».
- L'épargne est fonction de la production : $S = sY$.

b- Modèle

L'équilibre est stable si Y, L, K ont les même taux de croissance c'est à dire :

$$\Delta Y/Y = \Delta K/K = \Delta L/L$$

$$g = \Delta K/K = n$$

$$g = I/K = n$$

$$g = S/K = n$$

$$g = sY/K = n$$

$$\text{d'où } g = s/v = n$$

Par conséquent, les conditions de la croissance équilibrée sont : $g = n$. La production croît au même rythme que la population : $g = s/v$.

1- la stabilisation de la croissance : comment rétablir l'équilibre dans ce modèle de SOLOW ?

Les tenants de la théorie de la croissance équilibrée soutiennent que l'équilibre réalisée ex-ante va se perpétuer tant qu'on laisse jouer librement les mécanismes du marché. Et rééquilibrage s'effectue comme suit :

- Si $s/v > n$ alors une augmentation de s entraîne une augmentation de S , de K , de K/Y et en fin de v .
- Si $s/v < n$ alors une diminution de s entraîne une diminution de S , de K de K/Y et en fin de v .

2- Degré de probabilité de ce modèle

Si n est le taux de croissance démographique et $v = K/Y$ sont des variables exogènes et s dépend des habitudes, alors l'égalité $n = s/v$ ne pourrait être vérifiée que par un pur hasard.

Par conséquent, les situations les plus favorables seront :

- $g = s/v > n$

$\Delta Y/Y = \Delta K/K > \Delta L/L$: la production et le capital croissent plus vite que l'offre de travail. Alors on assiste à une surcapitalisation de l'économie d'où un déséquilibre.

- $g = s/v < n$: le taux de croissance démographique ou naturel de la population dépasse celui de la production et du capital d'où le chômage et le sous-emploi de la main d'œuvre.

c- Limites

- Le modèle n'intègre pas la fonction d'investissement. Le fondement de ce modèle étant constitué par la fonction de production à coefficient variable. Il assigne aux capitalistes l'objectif simplifié de maximisation du taux de profit grâce à la substitution des facteurs.
- Le modèle repose sur l'hypothèse d'une propension à épargner généralement constante. Mais des possibilités de variation brutale de s sont susceptibles d'entraîner l'économie hors du sentier d'équilibre.
- Dans ce modèle, le plein emploi n'est pas seulement une hypothèse initiale mais il est assuré d'une manière automatique et permanent. Cependant, le mécanisme qui assure que l'investissement désiré soit égale à l'épargne désirée n'est pas précis. Dans le cas d'un investissement inélastique par rapport aux taux d'intérêts, cette possibilité d'ajustement ne peut pas se manifester.
- Le maintien automatique du plein emploi suppose une flexibilité des salaires qui n'est pas vérifiée dans les structures économiques contemporaines.

B- Le modèle POST- KEYNESIEN (HARROD – DOMAR)⁶a- hypothèses

- La production est fonction du capital et du travail : $Y = f(K, L)$, mais la différence est que la fonction de production est à coefficient fixe c'est à dire $v = K/Y$ et $u = L/Y$ sont constants.
- $S = sY$: l'épargne est fonction du revenu.
- L'offre de travail (L) croît à un taux n qui est constant.

b- Condition d'équilibre du modèle

Il existe deux équilibres macroéconomiques :

- Au niveau du marché de capitaux
- $S = I \Leftrightarrow S = K' - K$
- $\Leftrightarrow S = vY' - vY$ car $v = K/Y$
- $\Leftrightarrow sY = v(Y' - Y)$
- $\Leftrightarrow sY = v \Delta Y$
- $\Leftrightarrow s/v = \Delta Y/Y = g \Leftrightarrow s/v = g$ Donc Y, L, K croissent au même rythme.
- Au niveau du marché de travail

⁶ Cf : « Les nouvelles théories de la croissance » Dominique GUELLEC- Pierre RALLE édition La découverte. pages 29

L' offre de travail doit être égal à la demande de travail c'est à dire $L/Y = \text{constant}$ et L croît selon n (taux de croissance démographique) . D'où $n = g$ et pour qu'il y ait équilibre il faut que le taux de croissance de la production $g = s/v$

c- La portée et signification du modèle

On a trois variables à savoir n , g , s tel que n dépend des facteurs démographiques, s dépend des comportements psychologiques des consommateurs et g dépend de s selon v.

Donc l' égalité $g = s/v = n$ résultera du hasard. En d'autre terme, la croissance économique équilibrée dans le plein emploi est peu probable et qu'il y a des déséquilibres permanent de sous emploi.

- $g(K,Y) > n(L) \Rightarrow$ surcapitalisation \Rightarrow sous emploi du capital : sous emploi du capital et excès de la capacité de production par rapport au travail donc un déséquilibre.

- $g(K,Y) < n(L)$ ce qui signifie une insuffisance de capital pour équiper l'offre de travail sur le marché. Donc il y a sous emploi de travail : chômage et insuffisance de capacité de production.

La conclusion c'est que la croissance économique est instable sur le fil du rasoir. La différence devrait être exprimée par d'autre facteurs et on peut citer le progrès technique.

C-LA CROISSANCE EQUILIBREE AVEC PRISE EN COMPTE DU PROGRES TECHNIQUE⁷

Le progrès technique est tout phénomène qui permet de produire plus sans élever le volume des facteurs de production.

a- Le progrès technique améliore la productivité de la main d'œuvre c'est à dire que le croissance de L est déterminée par n c'est à dire la croissance démographique et par r où r est le taux d'amélioration de l'efficacité de travail grâce au progrès technique.

Croissance de L = quantité / qualité = $n + r$

d'où $g = s/v = n + r$

b- Le progrès technique dans le modèle néoclassique

La fonction de production Y peut être exprimée à l'aide de la fonction de COBB-DOUGLAS : $Y = K^\alpha L^{1-\alpha}$

S'il y a progrès technique, la fonction devient : $Y = A(t) K^\alpha L^{1-\alpha}$

En $t_0 = A(t) = 1$

En $t_1 = A(t) > 1$

⁷ cf : « croissance crise et développement » Frédéric TEULON 6^{ème} édition corrigée 2001 collection MAFOR.

Si on suppose que le progrès technique se manifeste à un taux exponentiel dans la temps, la fonction devint : $Y = e^{rt} k^\alpha L^{1-\alpha}$

$$\Rightarrow \text{Log} Y = rt + \alpha \text{Log} K + (1-\alpha) \text{Log} L \Rightarrow Y'/Y = r + \alpha K'/K + (1-\alpha) L'/L$$

$$\Rightarrow \Delta Y/Y = r + \alpha \Delta K/K + (1-\alpha) \Delta L/L \text{ or } K' \text{ croît au même rythme que la production}$$

$$\Rightarrow \Delta Y/Y = r + \alpha \Delta K/K + (1-\alpha) \Delta L/L$$

$$(1-\alpha) \Delta Y/Y = r + (1-\alpha) \Delta L/L$$

$$(1-\alpha)g = r + (1-\alpha)n$$

d'où $g = r/(1-\alpha) + n$ avec α , le coût de répartition capital et travail.

Donc selon le modèle néoclassique, bien qu'il n'y ait pas augmentation de capital, on peut avoir une croissance de la production. Les néoclassiques soutiennent la neutralité du progrès technique c'est à dire sans modification fondamentale de l'équilibre entre les facteurs. Cependant, cette affirmation n'est pas très satisfaisant car le progrès technique est lié à l'investissement (capital K) et à l'amélioration du capital et du travail.

Tableau 1 : comparaison entre modèle néoclassique et post keynésien.

| | MODELE NEOCLASSIQUE | POST KEYNESIEN |
|--|---|---|
| 1) outil d'analyse | La fonction de production est à coefficient variable et les facteurs de production sont substituables | La fonction de production est à coefficient fixe et les facteurs de production sont complémentaire |
| 2) condition d'équilibre : - sans progrès technique - avec progrès technique | $g = s/v = n$ $g = s/v = r/(1-\alpha) + n$ | $g = s/v = n$ $g = s/v = n + r$ |
| 3) Stabilité de la croissance | Stable | Instable |
| 4) Mécanisme d'équilibre | Une régulation automatique du mécanisme du marché | Intervention de l'Etat par exemple : - politique démographique(n) - politique d'investissement(v) - politique de revenu(s) |
| 5) Type de modèle | C'est un modèle d'offre | C'est un modèle de la demande où la demande de l'investissement joue un rôle essentiel |

D- APPROCHE ORTHODOXE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

Cette étude se divise en quatre courants.

a- Accumulation de capital et industrialisation

Ces théories sont au centre de l'approche orthodoxe entre l'après guerre et jusqu'au début des années 70. Ces auteurs considèrent que le développement est un processus linéaire et que l'accumulation du capital et l'industrialisation est le principal véhicule qui a permis aux pays développés de parvenir à une croissance et un développement soutenus au cours de l'histoire. C'est donc cette voie que devraient emprunter les PVD pour assurer leur développement.

1- La théorie du décollage de W.W.Rostow⁸

Cette théorie, élaborée dans les années 50, décrit le développement comme un processus historique comportant cinq phases consécutives :

-La société traditionnelle agricole

Elle est caractérisée par :

- la part essentielle du secteur agricole
- un système de valeur fondé sur le fatalisme
- l'importance de l'organisation familiale
- des connaissances fondées sur la tradition et la routine
- la faiblesse de l'épargne

-Les conditions préalables au décollage

Durant cette phase, l'optimisme se répand, les comportements se transforment vis à vis de l'industrie, du profit, et de l'épargne. La productivité augmente grâce aux techniques.

-Le décollage ou take-off

Le taux d'investissement passe à 10% du revenu national, des élites créent des industries, diffusent des techniques, modifient l'organisation économique et social en un sens plus favorable à la croissance.

-La marche vers la maturité

Phase où le taux d'investissement s'élève à 20% et le progrès se généralisent à toute la société.

-La société de consommation de masse

Les besoins fondamentaux sont satisfaits, le secteur des services se développe. C'est l'aboutissement des progrès.

⁸ Cf : « Croissance crise et développement » Frédéric TEULON 6^{ème} édition corrigée 2001 collection MAJOR pages 194.

Cf : « Macroéconomie » Paul A. SAMUELSON- William D. NORDHAUS Les éditions d'organisation pages 972.

Rostow met l'accent sur l'industrialisation, la relation entre croissance économique et développement général de la société et la relation entre investissement en capital et croissance économique.

Pour réaliser cette croissance de la capacité de la production, Rostow, comme beaucoup d'autres économistes, se rallie à la notion de secteur d'entraînement (ce sont des secteurs qui croissent beaucoup plus vite que l'économie dans son ensemble et constituent ainsi des facteurs de dynamisme pour le reste de l'économie).

Rostow a été critiqué. Pour certains, il était impossible, dans l'histoire des pays développés et sous-développés, d'identifier une phase historique unique et relativement brève, correspondant à la période du décollage.

On observe cependant, dans la pratique de l'aide au développement certaines tendances marquées par l'approche de Rostow. L'aide a souvent été considérée comme un effort bref et intense destiné à permettre de franchir un obstacle représentant une étape cruciale.

2- croissance équilibrée (Nurke et Rosenstein- Rodan)⁹

Des auteurs ont essayé d'expliquer pourquoi la phase du décollage ne se réalise pas dans certain pays.

Rosenstein a montré que le domaine de l'industrialisation est marqué par la présence de discontinuités et le risque de cercles vicieux. L'implantation d'une entreprise isolée se traduira par des surcoûts énormes qui risquent de la conduire à la faillite. L'infrastructure, la formation de la main d'œuvre, l'organisation de l'approvisionnement, le marché pour ses produits, tous ces éléments fournis par l'environnement et la proximité d'industrie complémentaire font défaut. Bien sûr, chaque nouvelle entreprise contribue à améliorer les perspectives de nouvelles implantations, mais cette mécanique d'entraînement mutuel ne se mettra en route que par l'intervention de l'État.

Sur la base de cette idée, Nurkse élabore la stratégie de « croissance équilibrée ». Pour briser les cercles vicieux qui s'opposent à l'industrialisation, il faut agir du côté de la demande et du côté de l'offre.

Côté demande : il faut développer l'emploi industriel qui fournira les revenus nécessaires au développement d'un marché domestique.

Côté offre : il faut s'assurer d'abord que les fonds nécessaires à l'investissement initial seront disponibles en dépit de la faiblesse de l'épargne et ensuite que les investissements

⁹ Cf : « Introduction à l'économie de développement » Jacques BRASSEUL édition Armand COLLIN 1989,1993 pages 48.

industriels se réaliseront simultanément, de façon à maximiser les effets positifs de complémentarité.

D'où l'appellation croissance équilibré

3- croissance déséquilibrée (Hirschman)¹⁰

A l'inverse, d'autres auteurs verront en l'accentuation des déséquilibres sectoriels une puissance force de développement.

L'intuition fondamentale de Nurkse et Roseinstein était que chaque implantation nouvelle émettait des opportunités économiques potentielles qui se perdaient dans la vie environnant. Chaque investissement nouveau souffrait de l'absence d'activité connexe qui lui aurait permis de récupérer, par effet de retour ou de liaison, une part de ces externalités positives.

L'intuition de Hirschman est que, si ces externalités sont puissantes, elles créeront un « effet d'appel » suffisant pour engendrer les investissements connexes.

La stratégie de croissance déséquilibrée consiste à concentrer les investissements dans les branches comportant le plus grand nombre de liaison interindustrielles, c'est à dire les industries de biens intermédiaires, celles dont les produits servent de moyen de production (liaison en aval) et dont les besoins en moyen de production représentent des débouchés pour d'autre (liaison en amont).

L'Etat doit intervenir pour rectifier le recours spontané des industrialisations.

En effet, les branches qui se développent en premier sont les industries de consommation finale, à partir d'inputs importés. Pour Hirschman, cette industrie ne peut constituer un pôle dynamique à elle seule.

4- politique de développement¹¹

La politique principale inspirée par ces théories est la stratégie par l'industrialisation de substitution aux importations (ISI). Les stratégies d'ISI, adoptée dans la plupart des pays d'Amérique latine pendant l'entre deux guerres se sont répandues en Asie et dans certains d'Afrique durant les années 50 et 60. Le but de l'ISI est de limiter au maximum les importations de produits manufacturés « finals » et de les remplacer par des biens d'équipement et des biens intermédiaires.

b- Dualisme et développement axé sur l'agriculture

1-Le dualisme (w. Arthur LEWIS)¹²

¹⁰Cf :Introduction à l'économie du développement »Jacques BRASSEUR édition Armant Colin 1989,1993 Pages51.

¹¹ Cf : « Introduction à l'économie de développement »Jacques BRASEUL pages140.

¹² Cf : « Introduction à l'économie de développement »Jacques BRASEUL pages 41.

A l'inverse des théories précédents, ce courant concentrait son attention sur les relations entre secteurs plutôt qu'entre branches du secteur industriel. Le modèle « dynamique » d'économie duale qui a exercé la plus grande influence est le modèle élaboré par Lewis.

Comme Rostow, Lewis soutenait que la clé du développement économique résidait dans une accumulation rapide du capital et que le problème central de la théorie du développement est de comprendre comment une économie passe de 5% à 15% d'investissement. Pour cela, il se concentre sur les relations intersectorielles.

Le modèle de Lewis comprend deux secteurs :

-le secteur capitaliste : emploi d'une main-d'œuvre salariée, vente de produits avec une marge bénéficiaire.

-Le secteur traditionnel : entreprises individuelles ou faisant à une main-d'œuvre familiale, productivité marginale du travail à peu près égale à zéro.

Les salaires du secteur traditionnel sont égaux au produit moyen du travail. Les salaires du secteur capitaliste sont déterminés par les revenus du travail dans le secteur non capitaliste, mais légèrement supérieur pour inciter la main d'œuvre à changer de secteur.

Dans ce modèle, la clé de l'expansion économique est l'emploi du surplus capitaliste supposé réinvesti dans le secteur capitaliste, créant ainsi un supplément de capital. La croissance du revenu national, avec l'absorption progressive de main d'œuvre par le secteur moderne, s'accompagne d'une augmentation de la part des profits, d'un accroissement de l'épargne et aussi de la formation de capital. Le secteur capitaliste continue de se développer jusqu'à la migration de toute la main-d'œuvre excédentaire (chômage déguisé) du secteur traditionnel. A ce stade, les salaires commencent à augmenter.

L'hypothèse de Lewis de l'existence d'un « chômage déguisé » (dans le sens d'une productivité du travail égal à zéro) a été dénoncée comme irréaliste car elle impliquait qu'il était possible de soustraire à tout moment de la main-d'œuvre dans ce secteur sans réduction de la production, même en l'absence de tout changement technologique. Deux auteurs, Ranis et Fei, ont affiné le modèle de Lewis, mais ils se sont heurtés à la même critique que lui.

2- la politique de développement

Ces modèles ont tout de même une influence considérable sur la théorie et les politiques de développement des années 60.

Les premières théories tendaient à considérer l'industrialisation comme la voie vers le développement. Les analyses de l'économie duale ont accordé davantage d'attention au développement et à la modernisation de l'agriculture en tant que telle.

- Les réformes agraires

Dès 1951, le rapport des Nations Unies dénonçait les grandes propriétés comme des obstacles au développement à cause de leur manque d'efficacité économique et leur impact sur les écarts de revenu. Plusieurs pays ont adopté des réformes agraires (Taiwan, la Corée du Sud et l'Égypte) mais leur succès reste mitigé, on leur reproche de faire chuter la production, sans avantager particulièrement les plus pauvres.

- La modernisation de l'agriculture

Partant du principe connu que la croissance de l'agriculture contribue au développement; certains auteurs ont recommandé des stratégies visant à accroître rapidement la production agricole :

- des transferts de technologies agricoles entre pays
- l'installation de stations de recherche agricole (par exemple, l'institut international de recherche sur le riz créé aux Philippines en 1959)

Section 2 : APPROCHE STRUCTURELLE DE LA CROISSANCE : les structures favorable à la croissance¹³

A- structure économique

a- Industrialisation

C'est un fait déterminant de la croissance économique et que le développement économique d'une société doit passer par l'industrialisation. En effet, l'industrialisation conduit à :

- à la production de grandes unités qui mène nécessairement à la réalisation de l'économie d'échelle (réduction du coût unitaire) et à la rationalisation du processus de production.
- L'apparition des économies externes continues (une amélioration qui est apportée par l'extérieur par exemple les routes, les réseaux téléphoniques, l'électricité...)
- Niveau de la productivité élevée
- Une grande régularité de la production (disponibilité à tout moment et ne dépend pas du climat ou des saisons)

Tout décollage économique est associé à une industrialisation rapide. Après la deuxième guerre mondiale, la France, l'Italie, le Japon, l'Espagne connaissent une croissance économique

¹³ Cf : « Macroéconomie » Paul A. SAMUELSON- William D. NORDHAUS Les éditions d'organisation 1995.

plus rapide parce qu'ils étaient en voie d'industrialisation. C'est également le cas de la Corée du sud dans les années 60.

b- La pression de la dette

L'accroissement de la dette due à la croissance de la population à l'effet d'imitation entraîne une hausse de la production et donc une croissance économique. Il existe deux types de demande :

- la demande induite par le revenu national ou à la hausse du revenu

Une telle hausse augmente la consommation qui à son tour agit sur l'investissement et la production. Après 1945, cette consommation induit par le revenu national a été régularisée par la mise en place des mécanismes stabilisateurs (sécurité sociale, subvention, fiscalité progressive). Ces mécanismes ont pour but de réduire les cycles afin de réaliser une croissance plus régulière c'est à dire en cas de récession économique, on accroît les transferts sociaux et réduire les impôts et taxes pour stimuler la consommation et donc pour relancer les activités économiques. En cas d'extension , on fait le contraire.

- la demande autonome

Ce sont surtout les exportations, l'investissement public et les autres dépenses publiques. Cette demande est dirigée par l'Etat, par l'application des politiques anticycliques (augmenter ou diminuer la demande selon la conjoncture économique)

c- Le financement de la croissance

C'est la transformation de l'épargne en investissement et cette tâche incombe aux systèmes bancaires et financiers qui collectent les épargnes et les canalisent aux entreprises.

- Le principe de la responsabilité limitée

C'est la création des sociétés anonymes (SA), de société à responsabilité limitée (SARL), le public fait ses apports de capitaux par l'intermédiaire des banques qui vendent des titres.

En achetant les actions, ces épargnants deviennent actionnaires (ou propriétaire) et ils ont droit à la gestion et à la distribution de dividendes mais la responsabilité est limitée au montant de leur apport.

- le marché des capitaux

C'est la bourse des valeurs mobilières où s'échangent les obligations et les actions contre de l'argent. Ce marché permet pour les détenteurs des titres leur transformation immédiate en liquide. Ces deux mécanismes facilitent et jouent un rôle important dans la transformation de l'épargne en capital produit.

d- L'environnement international

L'ouverture du commerce international joue un rôle essentiel dans la croissance économique car elle conduit au développement de l'économie d'échelle, la spécialisation, la concurrence internationale. Par exemple à la sous pression des barrières douanière entre eux, les pays de l'union européen ont connu une croissance économique plus élevée.

B- structure non économique

a- Facteurs juridique et sociaux

La croissance économique est étroitement liée aux développement des échanges à l'intérieur du pays ce qui entraînent une amélioration de la division interne du travail et la spécialisation. Pour qu'il y ait échange, il faut que :

- il existe une monnaie fiable
- il faut un cadre juridique rationnel et stable
- la liberté de travail qui stimule la mobilité sociale

b- Les facteurs politiques

- L'unité nationale : c'est à dire la cohésion nationale ou la sensation d'appartenir à une nation.
- L'existence du pouvoir central c'est à dire un Etat fort central, capable d'organiser de façon rationnel la société.

| | AUTORITAIRE | DEMOCRATIQUE |
|--------|---------------|------------------------|
| FORT | Corée, Taiwan | USA, France, Allemagne |
| FAIBLE | Zaire | Madagascar |

- Service public et efficacité où l'administration et le fonctionnaire jouent un rôle important (compétents, qualifiés, honnêtes)
- Mise en place des infrastructures dans différents domaines de l'Etat

c- Facteurs sectoriels

C'est l'existence d'un système de valeur et d'une mentalité orientés aux progrès techniques (religion, doctrine, philosophie). Il existe deux visions :

- la vision scientifique et rationnelle du monde c'est à dire une volonté de transformer le monde.
- La vision magique où celle qui accepte le monde tel qu'il est et refuse de le transformer (explication surnaturelle).

Selon MAX WEBER¹⁴, l'éthique protestante et le capitalisme au 19^{ème} siècle sont à l'origine du développement économique en Grande Bretagne. En effet, dans le protestantisme, ceux qui réussissent sont ceux qui sont bénis de dieux et élus.

En d'autres termes, l'enrichissement naturel est le symbole de la grâce divine. Le confucianisme est également considéré par de nombreux chercheurs comme l'un des sources de la croissance rapide en Asie de l'Est.

C- Les théories de l'évolution économique

a- le rôle des industries motrices développé par ROSTOW¹⁵

Selon ROSTOW, l'évolution économique d'une société passe par cinq étapes :

1- La société traditionnelle

C'est une société agricole, rurale et stationnaire où la terre est la seule source de richesse et déterminé la structure générale.

2- Stade de condition préalable au développement

- existence d'imitation de structure traditionnelle grâce au changement qui touche l'agriculture (amélioration des techniques agricoles)
- l'exode rural qui bénéficie au développement de l'industrie
- l'évolution des idées ou les possibilités de développer la production
- l'existence d'un Etat centralisé qui offre des services public et qui développe l'infrastructure et l'éducation
- le développement du commerce

3-Take off ou le décollage

C'est l'étape où :

- les anciens blocages et les résistances au développement sont dépassées et qu'une croissance économique régulière apparaît.
- les découvertes techniques se généralisent et s'appliquent dans tous les domaines de la production
- Il existe une mutation politique qui mène à un nouveau cadre juridique plus favorable à l'économie et où l'Etat joue un grand rôle.
- le taux d'investissement croît considérablement
- le développement de quelques industries motrices qui ont des effets de liaison en amont et en aval. Par exemple, le chemin de fer permet le développement de la sidérurgie (amont) et service

¹⁴ Cf : « Histoire des idées économiques » Tome 2, Jean BONCOEUR- Hervé THOUENENT édition NATAN.

¹⁵ Cf : « Les nouvelles théories de la croissance » Dominique GUELLEC- Pierre RALLE édition La découverte.

de transport (aval). Ces industries motrices influencent le développement d'autres activités industrielles en leur offrant un environnement économique et infrastructure plus favorable. Ces industries motrices assurent en grande partie d'urbanisation et la création de l'emploi dans la mesure où une grande partie des bénéfices sont réinvesties.

En un mot, elles produisent des effets industrialisant, l'augmentation du stock de capital, la promotion des emplois et de l'urbanisation.

4- la maturité technologique

Où les techniques se généralisent à toutes les activités économiques et où la production est beaucoup plus diversifiée. En moyenne, le pays atteint cette phase 60 ans après le décollage.

5- L'ère de la consommation de masse

Où la consommation de masse se généralise à toutes les couches sociales qui disposent d'un niveau de vie élevé.

| PAYS | TAKE OFF | MATURITE | SOCIETE DE CONSOMMATION |
|-----------------|----------|----------|-------------------------|
| Grande Bretagne | 1780 | 1830 | 1920 |
| USA | 1850 | 1870 | 1910 |
| France | 1830 | 1870 | 1920 |
| Allemagne | 1840 | 1870 | 1930 |
| Japon | 1870 | 1910 | 1960 |

b- L'instabilité créatrice par J.SCHUMPETER¹⁶

Selon cette théorie, l'arrivée des innovations provoque la rupture de l'Etat stationnaire et donne naissance à une nouvelle organisation des activités économiques. Ainsi la croissance économique est née de la destruction de l'ancienne organisation par l'innovation.

Il qualifie ce processus de « destruction créatrice ». L'innovation peut prendre différente forme telle que la production, l'apparition des produits nouveaux, la nouvelle forme d'organisation d'entreprise, ou bien la conquête du nouveau débouché extérieur. Comme les innovations ne sont pas régulières, la croissance est elle aussi irrégulière. La croissance élevée de l'économie mondiale durant 1950-1973 est liée par les innovation du début de cette période. Les nouvelles invention informatique de 1980 ont permis la relance de la croissance qui a duré jusqu'au début des années 90.

¹⁶ Cf : « Théorie de l'évolution économique » SHUMPETER. J. 1912
« Théorie des idées économiques » tome2 pages 127.

c- les secteurs d'activité (COLIN CLARK)¹⁷

Selon cette théorie, l'évolution économique se caractérise par le passage de la population active du secteur primaire au secteur secondaire et tertiaire. 90% de la population active se trouvaient dans le secteur primaire au 18^{ème} siècle. La part de la population active dans le secteur secondaire s'est accrue au 19^{ème} siècle due à l'exode rural, et c'est au 21^{ème} siècle que le secteur tertiaire a vu sa part augmenter. Les transformations de ces 3 secteurs sont dues par 2 facteurs :

- évolution de la productivité

Au 18^{ème} siècle, la progrès technique a permis la croissance de la productivité qui fait que l'agriculture n'a besoin que de quelques zones pour y travailler. Elle commence à libérer certaine zone vers l'industrie, ce qui provoque l'essor industriel. A son tour, la croissance de la productivité au niveau de l'industrie a pour effet de libérer la population vers le secteur tertiaire de la même façon au 20^{ème} siècle.

- Le changement de la demande

La loi d'ENGELS dit que la hausse du revenu fait que la demande se porte de plus en plus sur des produits industriels et des services. En d'autre terme, avec un taux d'accroissement du revenu (r), la consommation des produits agricoles croit moins vite que le revenu au taux ($C1$) avec $C1 < r$. Celle des produits industriels croit de la même façon que le revenu au taux ($C2$) avec $C2 \approx r$ tandis que la consommation des services croit plus vite au taux ($C3$) avec $C3 > r$. On peut dire alors que l'élasticité de la consommation par rapport au revenu dans le secteur primaire ($er1$) est < 1 . Celle du secteur secondaire ($er2$) est à peu près égal à un. Celle du secteur tertiaire ($er3$) est > 1 .

$$er = \Delta C/C : \Delta r/r$$

d- La théorie Marxiste de l'évolution économique¹⁸

Selon MARX, l'évolution économique de la société suit différentes phases qui se succèdent de façon linéaire. Cette récession d'étape est gouvernée par le « matérialisme historique ».

Selon cette théorie, l'ordre culturel, les mœurs, la mentalité et le spirituel dépendent du motif économique. Selon le propre terme de MARX, l'infrastructure détermine la superstructure c'est à dire que le mode de production détermine l'organisation de la société. Ce qui veut dire également qu'à chaque type de société correspond un mode de production.

¹⁷ Cf : « Théorie de l'innovation et des cycles long » CLARK 1912

¹⁸ cf : « Histoire des idées économiques » Tome1 Jean BONCOEUR édition NATHAN 1989 pages171-241.

Par exemple :

| SOCIETE | MODE DE PRODUCTION |
|--------------|--------------------|
| Esclavagisme | Moulin à bras |
| Féodalisme | Moulin à eau |
| Capitalisme | Moulin à vapeur |

En général, le mode production change avant l'organisation de la société. Il existe donc un décalage entre l'infrastructure et la superstructure qui explique les changements sociaux ou la révolution.

L'évolution du capitalisme montre qu'on part d'un capitalisme de petites unités (concurrentiel) au capitalisme de grandes unités (monopôle, oligopole). C'est à dire la tendance est vers un mode de production collectif, alors que la superstructure est in changée (basée sur la propriété privée des moyen de production). C'est cette contradiction entre l'infrastructure et la superstructure qui fait naître le socialisme selon la théorie de MARX.

Section 3: ANALYSE EMPIRIQUE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE¹⁹

C'est une tentative de mesure de la croissance et de ces facteurs.

A- Les facteurs primaires de la croissance

a- Le travail

1- le volume

C'est le nombre de personne qui compose la population active d'un pays. En général, il y a une corrélation entre la croissance de la production et celle de la population.

2- la qualité

Si la qualité du travail s'améliore, il devient plus productif et donc agit positivement sur la productivité. Il y a plusieurs facteurs de qualité, à savoir :

- l'âge : plus il est âgé, meilleur sera la qualité de son travail. Donc la modification de la structure par âge de la population active entraîne une modification au niveau de la production.
- Le niveau d'éducation : l'amélioration de la formation a un effet positif sur la qualité du travail.

¹⁹ Cf : « Les nouvelles théories de la croissance » Pierre RALLE édition La découverte.

- L'effet de migration intersectoriel : influence la qualité du travail ;
- La diminution de la durée de travail : améliore la qualité du travail.

b- Le capital

1- le volume

- l'investissement : c'est un facteur clé de la croissance et qu'il y a une corrélation très nette entre la croissance et l'importance des investissements.

Tableau 3 : croissance et l'importance de l'investissement

| PAYS | I/Y(%) | $\Delta Y/Y(\%)$ |
|-----------------|--------|------------------|
| Japon | 29,9 | 8,2 |
| Allemagne | 23 | 5,5 |
| France | 21 | 4,8 |
| USA | 17,6 | 3,5 |
| Grande Bretagne | 16,9 | 2,5 |

- Le stock de capital : chaque travailleur disposant de plus de capital, plus de machine, trouve sa productivité élevée donc un stock élevé de capital ne peut avoir un effet positif sur la production.

2- la qualité

La qualité du capital est plus important que sa quantité. L'amélioration de la qualité est surtout due à l'effet de rajeunissement (des machines) et à l'effet du progrès technique (nouvelles machines).

B- Formalisation globale des apports de production à la croissance (étude de DENISON)

$$Y = e^{rt} K^\alpha L^{(1-\alpha)}$$

$$\Delta Y/Y = r + \alpha \Delta K/K + (1-\alpha) \Delta L/L$$

avec α : poids

r : contribution de tous les résidus

r : contribution des facteurs mal expliqués mais très important.

Chapitre II- Approche mettant l'accent sur les finances publiques

Section 1. Le budget de l'Etat et ses composantes²⁰

Le budget de l'Etat comprend l'ensemble des recettes et dépenses du budget général, des budgets annexes et des comptes spéciaux du trésor.

A-LES RECETTES

L'économie publique doit produire des biens et services pour satisfaire les besoins publics. Cette production exige un financement . Pour l'assurer, l'Etat dispose de quatre moyen :

- Les prélèvements fiscaux
- Les ressources du domaine publique
- Le crédit public
- Les ressources monétaires

a- les principes du prélèvement fiscal

La puissance publique n'a pas la possibilité technique de prélever au moment de la création du revenu, la part qui lui est nécessaire pour assurer le financement de ses dépenses. Elle doit y procéder une fois que le revenu national se trouve réparti entre les individus par le jeu du marché. Elle ne perçoit en effet que fort peu de ressources directes aux titres de son domaine propre et de son activité productive. Il faut donc que le budget de fonctionnement soit alimenté par un autre procédé : celui du prélèvement fiscal. De même, les services industriels, les exploitations publiques aura souvent besoin de soutien financier que peut lui procurer le budget. L'économie publique ne peut assurer par ses seules ressources le financement de sa production d'où le financement par prélèvement fiscal.

Le prélèvement fiscal est l'ensemble des opérations mise en œuvre par la puissance publique pour obtenir grâce à un prélèvement effectué par voie de contraintes sur le revenu des particuliers, les ressources nécessaires à son fonctionnement. Par extension, il désigne également l'ensemble des recettes produites par l'impôt.

Mais ce prélèvement ne peut être sans discrimination et sans prudence. Il importe en effet, de proportionner son montant aux possibilités financières des individus, et fixer une limite au prélèvement global en fonction de la capacité contributive de l'ensemble de la nation qui est l'aptitude du revenu individuel et global à supporter un prélèvement, compte tenu des besoins

²⁰ Cf : « L'économie des finances publiques » Jacques PERCEBOIS 2ème édition.

personnels de l'individu et des besoins de la nation. Ainsi, le problème de prélèvement fiscal est lié à celui de la détermination de la capacité contributive. La puissance publique est dans l'obligation pratique d'opérer le prélèvement fiscal sur le revenu global distribué en revenu particulier. Le prélèvement fiscal apparaît ainsi comme la participation des personnes privées à la satisfaction des besoins assurée à leur avantage commun. La satisfaction des besoins publics est mise à la charge de la collectivité parce qu'elle bénéficie à l'ensemble de celle-ci. L'Etat impose un prélèvement sur les revenus des privés pour assurer le financement de l'économie publique. Il agit par voie de contrainte à fin de transférer au profit de la communauté une partie du revenu national. Le moyen technique utilisé est l'impôt ou plus exactement le système fiscal considéré dans son ensemble.

Dans la conception classique, l'impôt était procédé de répartition des charges publiques. Cette notion était acceptable pour indiquer que l'impôt est le procédé technique par lequel la charge publique se trouve répartie entre l'ensemble des contribuables. Toutefois, elle ne suffit pas à indiquer la finalité de l'impôt, ses modalités d'application et ses limites. Le fait de considérer l'impôt comme un moyen de financement des dépenses publiques imposé par voie de contraintes aux particuliers sous la forme d'un prélèvement de revenu, nous amène à le concevoir selon une optique différente.

Dans la conception de l'économie publique, l'impôt, moyen de financement pour l'Etat, devient pour les individus une dépense obligatoire de revenu. En effet, le revenu privé est dépensé de deux manières. D'une part, pour assurer la satisfaction des besoins privés : cette dépense est volontaire et libre, chacun adapte comme il l'entend ses propres revenus à la satisfaction de ses besoins personnels. D'autre part, il existe une dépense obligatoire de revenu privé, imposée à l'individu par l'Etat en vertu de son pouvoir de contrainte. L'Etat fixe le caractère et le montant de cette dépense, qui a pour but d'assurer la satisfaction des besoins publics. Ainsi, le financement de l'économie publique se fait par le prélèvement d'une dépense obligatoire de revenu, imposée aux citoyens pour assurer la couverture des dépenses de satisfaction, des besoins publics.

Les différents types de prélèvements

Le prélèvement fiscal peut être organisé à l'occasion de l'acquisition des revenus privés, de leur dépenses et de leur placement. Ainsi, il existe cinq principaux types de prélèvement fiscal :

- 1- le prélèvement sur l'acquisition des revenus qui s'effectue en général par l'intermédiaire de l'impôt sur le revenu.
- 2- Le prélèvement sur la dépense qui porte souvent le nom d'impôt indirect ou d'impôt de consommation ;

- 3- Le prélèvement effectué à l'occasion du placement ou de la transmission du capital.
- 4- Le prélèvement effectué sur les bénéfices ou sur les revenus des personnes morales ou des sociétés.
- 5- Le prélèvement sur le capital ou fortune constituée.

b- La parafiscalité

Sous le nom de parafiscalité, on désigne un certain nombre de prélèvements obligatoires effectués sur les revenus des particuliers ou des entreprises, dans le but de financer un ensemble déterminé de prestations spécifiques. Les taxes parafiscales sont les prélèvements obligatoires recevant une affectation déterminée, instituée par voie d'autorité, généralement dans un but d'ordre économique, professionnel ou social et échappant en totalité ou en partie aux règles de la législation budgétaire et fiscale, en ce qui concerne les conditions de création de la recette, de détermination de son assiette et de son taux, de la procédure de recouvrement ou de contrôle de son emploi.

c- Le crédit public

Dans la position classique, l'emprunt a souvent été considéré comme exceptionnelle pour financer les dépenses de l'Etat. En effet, la permanence de la dette à travers la vie temporaire des emprunts risquait de poser des problèmes difficiles pour l'équilibre budgétaire. Recourir à l'emprunt, c'est rejeter sur les générations futures, les charges devant normalement peser sur les générations présentes qui trouvent dans l'emprunt un moyen d'échapper à l'impôt, donc au financement des dépenses dont elles sont les bénéficiaires. Donc pour les classiques, il y a recours à celui-ci que sous l'emprise de la nécessité.

Pour KEYNES, le recours au crédit public apparut comme une nécessité pour assurer le maintien de la dépense globale à un niveau susceptible de justifier le plein emploi. Des lors, l'emprunt public fit son apparition comme procédé destiné à relancer l'activité économique.

d- Les ressources monétaires

En posant comme règle prioritaire, l'obtention du plein emploi des facteurs de production, et notamment du facteur travail, Keynes et surtout certains post-keynésiens, tel TERNER, rejetèrent les règles financières classiques et reléguèrent les finances publiques au rang d'instrument quasi-individuel de réalisation de leurs objectifs de politique économique. Si les flux d'impôts et d'emprunts se révèlent insuffisants pour réaliser un budget garantissant le plein

emploi, il faut recourir aux ressources monétaires pour contrôler la différence. Un tel recours aboutit à une multiplication des liquidités qui fut cause de dépréciation monétaire suivie de dévaluation répétée de la monnaie. Mais le recours aux ressources monétaires est institutionnellement organisé et son utilisation est généralement limitée à des montants compatibles avec le maintien d'un certain équilibre monétaire.

B- LES DEPENSES PUBLIQUES

L'objet des dépenses publiques est la satisfaction des besoins collectifs de la communauté ou plus exactement des besoins publics. Elles se distinguent selon leur nature.

a- nature administrative des dépenses publiques

Du point de vue administrative, les dépenses publiques sont les dépenses de personnel et de matérielle. Les dépenses de personnelles sont effectuées par l'Etat par la rémunération de ses agents. Elles donnent donc lieu à une distribution de revenu particuliers sous forme de traitement par les fonctionnaires, de salaire pour les ouvriers de l'Etat. Il y a aussi les pensions d'ancienneté délivrées aux retraités. A côté, les dépenses de matérielle constituent la seconde source des débours de l'Etat. Elles représentent les sommes engagées pour l'acquisition de services de fournitures, la construction de bâtiments civils et militaires.

b- nature technique des dépenses publiques

Les dépenses publiques revêtent généralement la forme de paiement d'une somme d'argent. C'est le moyen le plus normal en même temps que le plus commode pour assurer le fonctionnement d'un service public. Toute fois, ce procédé n'est pas exclusif et l'Etat recourt parfois à la dépense en nature. Pour cela, il assure le fonctionnement des services publics en utilisant la réquisition des biens, des personnes, ou en accordant à titre de rémunération des avantages matériels : logement dans les locaux appartenant à l'Etat ou loués par lui, réduction de tarifs dans l'utilisation de certains services (chemin de fer, scolarité enfants du personnel)

c- nature économique des dépenses publiques

Du point de vue économique, les dépenses publiques peuvent être soit des dépenses de production, soit des dépenses de répartition ou de transfert, soit des dépenses de consommation.

1 dépenses de production

Ce sont celle qui provoquent l'augmentation directe de la masse des utilités disponibles. Elles comprennent plusieurs variétés : depuis celles qui par l'investissement public augmentent l'Equipement du pays et son potentiel de production jusqu'à celles qui aboutissent à une perception de prix ou de taxes par l'Etat (services de transport) ou celle qui entraînent une distribution gratuite d'utilité(enseignement, hygiène). Dans chacun de ces cas, même si l'Etat

n'augmente pas ses ressources, le produit social est accru d'un plus grand nombre de bien ou de services.

2 dépenses de transfert

Ces dépenses se réduisent à un simple transfert à l'intérieur de l'économie nationale d'une partie du revenu national. Ce sont les dépenses d'assistance, les pensions ou allocations, le service de la dette. Le produit national n'est ni augmenté ni diminué par elles, mais les revenus privés de certaines personnes ont été amputés pour alimenter ces dépenses grâce à un prélèvement fiscal ou parafiscal et le revenu nominal des bénéficiaires se trouve accru d'autant. Ni le produit social, ni le revenu nominal national ne sont atteints, seule leur répartition entre les individus est modifiée.

3 dépenses de consommation

Il faut entendre celle qui aboutissent à une diminution du produit social et du revenu national. On peut citer, les dépenses militaires dont l'Etat retire un avantage, mais qui amputent la somme des utilités disponibles d'un montant appréciable, sans qu'il y ait augmentation du produit social ultérieur. Cependant, par l'effet multiplicateur de l'investissement, certaines dépenses d'ordre militaire peuvent provoquer un accroissement du revenu nominal distribué. Ces dépenses sont par excellence, celle qui diminuent réellement le produit social.

Section 2 -LE BUDGET DE L'ETAT : instrument de politique économique

A- La théorie orthodoxe et la thèse keynésienne²¹

La théorie orthodoxe de la neutralité du budget de l'Etat s'oppose à la théorie keynésienne. En effet, la thèse libérale de la neutralité du budget de l'Etat suppose le respect de deux grands principes :

- l'équilibre des dépenses et des recettes définitives du budget de l'Etat.
- Une évolution du budget de l'Etat au même rythme que la croissance du PIB réel.

Par contre la thèse keynésienne préconise pour lutter contre le chômage, une relance de l'activité économique par le déficit budgétaire qui peut prendre deux formes :

- une augmentation des dépenses publiques,
- une diminution de l'impôt.

Le multiplicateur des dépenses publiques $(1/1-C)$ étant plus élevé que le multiplicateur fiscal $(C/1-C)$. Inversement en situation d'inflation, on cherchera l'excédent budgétaire.

²¹ Cf : « L'économie financière » Alain BARRERE 2^{ème} édition.

B- La politique de relance Keynésienne²²

Les travaux de KEYNES ont mis en évidence d'agir sur la conjoncture économique par une manipulation du solde du budget de l'Etat. En période de sous emploi, le gouvernement peut relancer l'activité économique en mettant son budget en déficit, inversement, en période de surchauffe économique, on réduira le déficit budgétaire, voire on cherchera un excédent pour lutter contre les tensions inflationnistes naissantes. L'idée sous jacente est que le budget de l'Etat n'a pas besoin d'être régulièrement équilibré comme celui d'un ménage.

Un déséquilibre de l'économie d'après la théorie du déficit cyclique peut ainsi être compensé par un déséquilibre financier. En sens contraire, l'effet de la relance attendu devant permettre de retrouver un équilibre ou un excédent budgétaire à la fin du cycle économique.

Cette action de relance par la déficit budgétaire peut prendre deux formes :

- on peut augmenter les dépenses de l'Etat par un niveau de recette fiscale inchangé (déficit par le haut).
- On peut également diminuer les impôts à niveau de dépenses identique (déficit par le bas).

Une relance par le haut présente deux avantages par rapports à une relance par le bas. Elle produit des effets immédiats alors que la baisse des impôts ne fait sentir ses effets sur le montant des dépenses des ménages qu'avec un temps de retard, surtout l'augmentation des dépenses publiques a un effet multiplicateur plus important que la diminution des impôts. Le multiplicateur des dépenses publiques est égal à $1/1-C$ alors que le multiplicateur fiscal n'est égal qu'à $C/1-C$. Cette différence entre la valeur des deux multiplicateurs rend d'ailleurs sure la recherche d'une éventuelle neutralité du budget de l'Etat. Le fait d'augmenter dans les même proportion les dépenses et les recettes produit un effet multiplicateur égal à un (théorème d'Haavelmo).

C-La théorie libérale de l'impôt²³

L'impôt est perçu chez les néoclassiques, comme une variable financière, les néoclassiques vont surtout se préoccuper de déterminer les modalités optimales de financement des dépenses publiques, c'est à dire la structure fiscale optimale. Ainsi, la recherche de l'impôt optimal va conduire les néoclassiques à élaborer une théorie dite de « la supériorité de l'impôt direct sur l'impôt indirect ». Un impôt direct sur le revenu est collectivement préférable à un impôt indirect sur la dépense.

²² Cf : « Principes de l'économie moderne » Joseph E. STIGLITZ 2^{ème} édition.

²³ Cf : « l'économie des finances publiques » Jacques PERCEBOIS 2^{ème} édition.

En effet , la fiscalité optimale est une fiscalité qui n'entraîne pas de distorsions dans le comportement des agents privés lorsque les conditions de l'optimum parétien sont réunies. C'est l'impôt direct neutre, l'impôt indirect , en revanche ,est générateur de distorsions . Telle est la doctrine de base de la théorie libérale. L'impôt est rarement une variable de politique économique dans l'univers néoclassique.

D'une certaine façon , la politique économique est réhabilitée bien que son rôle soit modeste comparé à celui que lui accordent les post-keynésiens.

D- LES INSTRUMENT DE POLITIQUE ECONOMIQUE

La politique budgétaire et la politique monétaire²⁴

Les trois objectifs de la politique et de la politique monétaire sont :

- maintenir le plein emploi,
- stimuler la croissance économique,
- assurer la stabilité des prix.

En période de plein emploi, la politique budgétaire peut avoir des effets significatifs sur le taux de croissance, par l'intermédiaire des effets sur l'investissement. Le gâteau à partager est fixé et les intervenants de l'Etat ont seulement une incidence sur sa répartition.

En période de chômage, et d'utilisation partielle des ressources, les intervenants de l'Etat pourront agir non seulement sur la taille du gâteau mais également sur sa répartition. Même si la part de la production nationale allouée à l'investissement est faible, le niveau de cette investissement s'élèvera si la production nationale augmente, et cela stimulera la croissance à long terme.

a- La politique budgétaire

La politique budgétaire vise à améliorer les résultats économiques en modifiant les dépenses publiques et les impôts. Face à un niveau de production inférieur au niveau de plein emploi, les responsables de la politique économique peuvent contribuer à ramener le plein emploi en augmentant les dépenses publiques ou en diminuant les impôts. Une baisse des impôt permet aux consommateurs de disposer plus d'argents, ce qui provoque un accroissement de la consommation.

²⁴ Cf : « l'économie des finances publiques » Jacques PERCEBOIS 2^{ème} édition.

b- La politique monétaire

La politique monétaire elle aussi peut stimuler l'économie. Un accroissement de l'offre de monnaie entraîne une baisse des taux d'intérêt et une amélioration de la disponibilité du crédit, ce qui fait croître l'investissement. Pour tout niveau de prix, la production globale augmente. Un mécanisme supplémentaire entrera en jeu. Dans une économie ouverte, quand les taux d'intérêts baissent, les taux de changes baissent, les exportations augmentent et les importations diminuent.

c- les stabilisateurs automatiques

Lorsque le déficit est lié à la seule conjoncture, le mécanisme du multiplicateur peut même provoquer un retour automatique à l'équilibre budgétaire. Cet enchaînement économique qui a reçu le nom de « stabilisateur automatique ». En fait, les impôts et la dépense stabilisent l'économie. Si une récession survient, des forces automatiques puissantes commencent instantanément à s'attaquer au ralentissement de l'activité économique.

Les stabilisateurs automatiques sont principalement les suivants : les variations automatiques des recettes fiscales. Les économistes pensaient que la stabilité des recettes fiscales était une bonne chose, ils estimaient que les impôts ne devaient pas dépendre des conditions économiques. C'est exactement le contraire qui est vrai d'un point de vue macroéconomique. Les recettes ayant tendance à augmenter en périodes inflationnistes et à diminuer dans les époques de récession. Ceci constitue un puissant facteur de stabilisation de l'économie et de modération du cycle économique. Il y a aussi l'assurance chômage, la protection sociale, et les autres transferts. Les stabilisateurs automatiques contribuent à réduire en partie les fluctuations économiques, mais ils ne peuvent pas supprimer les perturbations à cent pour cent. L'intérêt de cette notion de stabilisateur automatique est de montrer que l'apparition d'un déficit conjoncturel ne doit pas amener les autorités économiques à réagir immédiatement en diminuant la demande des agents pour revenir à l'équilibre. Alors, les pouvoirs publics doivent éviter de prendre des mesures rigoureuses car le budget revient automatiquement à l'équilibre.

F-LA DEMANDE GLOBALE²⁵

Soit Y , le PIB, C la consommation, I l'investissement, DP les dépenses publiques et EXN les exportations : $Y = C + I + DP + EXN$. Chacun des quatre éléments contribue à la demande globale de biens et services. On peut considérer les dépenses publiques comme une variable de politique fixée par le gouvernement, mais les trois autres variables sont fonction des conditions

²⁵ Cf : « Principes de l'économie » N.Gregory MANKIWIW édition ECONOMICA 1998 pages 851-852

économiques, et en particulier du niveau générale des prix. La question est donc, comment le niveau général des prix influe sur la consommation, l'investissement et les exportations nettes.

a- Effet de richesse de PIGOU

La valeur nominale de l'argent que nous possédons dans notre portefeuille ou sur nos compte en banque, est constante, mais sa valeur réelle varie en fonction du niveau des prix. Si les prix baisse, notre argent nous permet de consommer davantage. Ainsi, la baisse su niveau général des prix donne aux consommateurs l'impression d'être plus riche, ce qui les encourage à consommer davantage. Cette consommation supplémentaire signifie un accroissement de la demande globale.(Arthur Pigou 1877-1959)

b- Effet de taux d'intérêt de KEYNES(1883-1946)

Quand les prix baissent, les ménages ont moins besoin d'argent pour acheter les biens et services qu'ils veulent. Donc quand les prix baissent, le public tend à réduire ses avoirs monétaires, en en prêtant une partie. Les ménages peuvent par exemple acheter des obligations ou déposer leur argents sur des comptes rémunérés, et la banque utilisera ces sommes pour financer des prêts. Dans les deux cas, alors que les ménages transforment leur argent en actif producteur d'intérêt, ils font baisser les taux d'intérêt. Cette baisse des taux favorise les investissements des entreprises qui acquièrent des usines nouvelles ou des équipements supplémentaires, et des ménages qui achètent des logements neufs. Ainsi, la baisse des prix fait baisser les taux d'intérêt, ce qui fait monter les dépenses en biens d'investissement et donc la demande globale.

C-Effet de taux de change de Mundell-Fleming

Comme nous venons de le voir, la baisse des prix fait baisser le taux d'intérêt. Par conséquent, certains investisseurs chercheront des rendement supérieurs sur des actifs étrangers. Ces opérations l'offre de monnaie sur le marché des changes, ce qui fait baisser la monnaie nationale par rapport à la monnaie étrangère. Les produits étrangères deviennent donc comparativement plus chers que les produits nationaux :les exportations augmentent tandis que les importations diminuent. Donc la baisse des prix fait baisser les taux d'intérêt, le taux de change réel se dégrade, ce qui stimule exportations nettes, et accroît la demande globale de biens et services. Cet effet de taux fut présenté par les économistes Robert Mundell et Marcus Fleming.

D- La théorie de la préférence pour la liquidité

Cette théorie est l'application du taux d'intérêt fournie par John Maynard Keynes dans son ouvrage célèbre, « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ».

Fondamentalement, c'est une application de la loi de l'offre et de la demande. Pour Keynes, le taux d'intérêt assure l'équilibre de l'offre et de la demande de monnaie.

E- L'effet multiplicateur des dépenses publiques

L'achat (dépenses) fait par le Gouvernement a de multiples répercussions. D'abord il améliore l'emploi et les profits des ménages et des entreprises. Les salariés sont mieux payés et les actionnaires plus riches, et ils augmentent tous leurs dépenses de consommation. De nombreuses firmes voient ainsi leur demande augmenter. Chaque centime dépensé par le Gouvernement peut ainsi accroître la demande globale de plus d'un centime. D'où l'effet multiplicateur des dépenses publiques.

PARTIE II : ANALYSE DE LA POLITIQUE DE RELANCE DU GOUVERNEMENT²⁶

CHAPITRE I : BILAN ET PERSPECTIVE POUR 2003

Section 1 : Bilan de la situation macroéconomique de 2002

A-Les agrégats macroéconomiques

Depuis plusieurs années, Madagascar a mis en œuvre des programmes macroéconomiques visant à renforcer la croissance et l'équilibre interne et externe, et ce dans le but de faire reculer la pauvreté. Mais les crises politiques de fin décembre 2001 et début 2002 ont entraîné la perturbation des programmes.

a- La situation macroéconomique en 2001

Le programme macroéconomique a donné des résultats relativement bons en 2001. Le PIB a enregistré un taux de croissance de 6%, dépassant le niveau moyen de 4,2% pendant les 4 années précédentes. L'activité économique a connu une bonne performance dans les principaux secteurs d'activités. Profitant de bonnes conditions climatiques, le secteur primaire, et plus particulièrement la production rizicole, a repris après avoir subi les dégâts cycloniques du début de l'année 2000. Le secteur secondaire a bénéficié de l'expansion des entreprises franches ainsi que de la bonne production de la plupart des industries manufacturières (produits alimentaires, tabac, matériaux de construction...). Comme pendant les années précédentes, le dynamisme des activités du secteur tertiaire s'est poursuivi notamment dans les branches Bâtiments et Travaux publics, Transport, Commerce, Banques et Assurances. L'inflation mesurée par l'indice moyen des prix à la consommation a été de 7,4% en 2001, correspondant à un glissement annuel de 4,8% à fin 2001 contre 9,9 en 2000. Le déficit de la balance des paiements courants est réduit à 1,8% du PIB en 2001 contre 5,6% en 2000, suite à une forte expansion des exportations non seulement des produits traditionnels mais aussi de la zone franche. L'admission de Madagascar à l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) en 2001 a entraîné une augmentation très importante des exportations des entreprises franches et des investissements directs étrangers. Les exportations totales ont augmenté de 20% en termes de DTS en 2001 par rapport à l'année précédente. Parallèlement, les importations n'ont connu qu'un accroissement de l'ordre de 6%. Par ailleurs, la rentrée des capitaux étrangers a considérablement amélioré la balance globale. Les réserves extérieures de la Banque centrale se sont accrues, passant à l'équivalent de 14,4 semaines d'importations de biens et services à fin 2001 contre 10,2 semaines à fin 2000. En dépit d'une évolution favorable de la conjoncture économique, les rentrées fiscales ont été moins

²⁶ Cette section I a été conçue à partir du « rapport économique et financier 2001-2002 » publié par le ministère de l'économie des finances et du budget en Août 2003.

bonnes. En effet, le taux de pression fiscale n'a été que de 9,6% contre des taux supérieurs à 10% lors des années précédentes, l'objectif initial étant de 11,9% du PIB. Par ailleurs, les dépenses totales ont sensiblement augmenté (15,9% du PIB en 2000 et 17,3% en 2001) suite aux allocations plus conséquentes dans les domaines prioritaires tels que la santé, l'éducation, les infrastructures de base, la justice et la sécurité. Ainsi, le déficit budgétaire (base engagement, hors dons) a augmenté de 6,4% du PIB en 2000 à 8,1% du PIB en 2001. En raison de ces différentes tendances, le recours de l'Etat au financement intérieur bancaire et non bancaire a été élevé.

b- La crise

L'élection présidentielle du 16 décembre 2001, où les résultats officiels promulgués initialement ont été sciemment déviés du vote réel du peuple, ont conduit à des séries de contestations. D'un côté, un grand nombre de malgaches ont effectué des actions pour défendre son vote, et de l'autre, le pouvoir politique sortant à réaliser des actes de barrages antiéconomiques et des sabotages et séquestrations criminels. C'est au début du mois de février 2002 que la crise a réellement commencé, au moment où a été érigé le barrage de Brickaville (route nationale n°2 reliant la Capitale avec Toamasina, le principal port de Madagascar). Les barrages antiéconomiques, les ponts dynamités, le manque de carburants ont été autant de facteurs qui ont asphyxié non seulement le secteur des transports, mais également toute l'économie. Les biens et les personnes ne pouvaient plus circuler librement. D'une manière générale, la crise s'est manifestée par la pénurie des biens, la difficulté de trésorerie voire la fermeture d'entreprises, la perte d'emplois, la hausse générale des prix, la diminution des revenus, bref, l'intensification de la pauvreté de la population. Cette crise a perduré pendant près de six mois malgré les efforts de médiation malgacho-malgaches puis internationaux engagés par les personnes de bonne volonté.

c- Les résultats macroéconomiques en 2002

Les résultats macroéconomiques en 2002 ont été gravement affectés par la crise et auraient été pire si le gouvernement n'a pas pris des mesures adéquates pour stopper la crise. Les résultats positifs observés ces dernières années en termes de croissance et de stabilité économique ont été réduits à néant. La croissance économique a baissé, correspondant à un taux de -12,7%. Les secteurs secondaire et tertiaire ont été fortement touchés par la crise, respectivement avec une régression de 21% et de 15%. En effet, le blocage de la zone intérieure du pays a sévèrement provoqué réduit la production de ces deux secteurs, entraînant la mise en chômage technique voire la fermeture de bon nombre d'entreprises notamment de celles de la zone franche. Les activités du commerce et du tourisme ont été complètement perturbés. Le

secteur primaire a peu subi des effets de la crise (-1,3%), la production ayant été jugée bonne en 2002. Les prix ont flambé, se traduisant par une hausse importante de l'inflation, entraînée par des pénuries de pétrole, d'énergie et de produits de première nécessité. La variation de l'indice des prix à la consommation a été de 15,8% en moyenne, correspondant à 13,5% en terme de glissement annuel à la fin de 2002. Le déficit des transactions courantes a atteint 5,9% du PIB en 2002 contre 1,3% en 2001, suite à une forte diminution des exportations. Celles-ci ont baissé de plus de 50%, en terme de DTS, en 2002. Les aides des bailleurs de fonds ont été plus faibles que prévus, et les entrées de capitaux en matière d'investissements directs étrangers ont sensiblement reculé. Représentant 17,6 semaines des importations de biens et services, les réserves extérieures de la Banque Centrale ont baissé en terme nominal, 266,6 millions de DTS à la fin de 2002 contre 317,5 millions de DTS à la fin de 2001.

B- Les finances publiques

Dans le domaine des finances publiques, les recettes fiscales ne représentent que 7,7% du PIB, soit 2 points de pourcentage de moins que l'année précédente. Pendant les premiers mois de l'année caractérisés par la crise, le budget 2002 n'a pas pu être mise en application : si les salaires et pensions ont été payés régulièrement, les autres dépenses de fonctionnement ont été réduites au minimum. Ainsi, le taux d'exécution des dépenses est évalué à 63% de la programmation dans la loi des finances 2002.

a- Les recettes

Les recettes fiscales ont été probantes pendant le premier semestre 2001 mais elles baissèrent significativement en fin d'année en comparaison aux prévisions. Une certaine faiblesse de l'administration fiscale et douanière a été constatée, surtout au niveau des ports secondaires. Des fraudes ont été identifiées. A ceci s'est ajoutée une appréciation inattendue du franc malgache qui a occasionné des moins-values aux recettes douanières. La Taxe Unique sur les Produits Pétroliers (TUPP) a aussi été incriminée: elle a accusé une faible performance, la SOLIMA ayant éprouvé des problèmes pour son paiement, et la consommation proprement dite de produits pétroliers a été réduite en 2001. Les recettes fiscales programmées pour 2001 s'élèvent à 3 699 milliards de FMG, les réalisations se chiffrent à 2 906, soit un taux de réalisation de 78,6%. L'objectif de taux de pression fiscale de près de 12% n'a pas été atteint, il s'est effrité à 9,7%. Les 144 milliards de FMG de fonds IPTE initialement prévus dans les dons courants ont été largement dépassés en réalisations. Ces dernières se sont chiffrées à 158 milliards de FMG.

En 2002, correspondant à un taux de pression fiscale de 7,7%, les recettes fiscales s'élèvent seulement à 2 304 milliards soit 20,7% de moins que l'année précédente. L'alimentation

des caisses de l'Etat en ce type de ressources a été très ralentie en début d'année mais un rattrapage s'est opéré en second semestre (seulement 35% en juin) si les années précédentes, cette proportion frôlait les 50% à la même période. La grève des fonctionnaires ainsi que le ralentissement de l'activité économique, de l'emploi et des importations ont fortement marqué ces recettes. Le port de Toamasina représentant un poids de 67% dans les recettes douanières, les barrages érigés sur la route nationale n°2 ont profondément entraîné un manque à gagner dans les caisses de l'Etat. Ainsi, le critère de plancher des recettes fiscales convenu avec les bailleurs de fonds n'a pas pu être respecté. Les dons n'ont atteint que 32,7% des prévisions en 2002. Cette rubrique, dans sa totalité, a baissé de 51% par rapport à 2001. Plus de 90% des dons en général n'ont été effectués qu'en fin d'année. Pour les dons courants, leur rentrée était normale pendant le 1^{er} trimestre avec une proportion de 21% de l'ensemble mais après elle a été quelque peu interrompue pour ne reprendre que très tard. Le Programme d'Aide Budgétaire (PABU) en provenance de l'Union Européenne n'a pas pu s'effectuer, celui de la France s'est seulement chiffré à 1,6 millions de dollars au lieu des 6 prévus.

b-Les dépenses

En 2001, les dépenses courantes s'élèvent à 3 082 milliards de FMG, soit une hausse de 28,2% par rapport à l'année 2000. Les dépenses prévues ont été quasi-totalement exécutées bien que la consommation des crédits n'a pas été tout à fait en conformité avec les programmes. Cette performance trouve ses raisons en la mise à la disposition plus précoce des crédits conjuguée avec la formation de leurs gestionnaires, les allocations plus conséquentes dans les domaines prioritaires ainsi que le renforcement du suivi et du contrôle. Les dépenses en personnel ont connu une très forte augmentation du fait de la levée du gel du recrutement des fonctionnaires : 28,4% par rapport à l'année 2000. Les dépenses de fonctionnement hors solde affichent un dépassement de 34 milliards de FMG par rapport à la prévision. Ce dépassement est totalement attribuable aux dépenses sur fonds spéciaux pour la Présidence de la République (171 milliards de FMG contre une prévision de 2,8 milliards de FMG), les autres crédits de fonctionnement montrant des montants consommés : 90 milliards de FMG pour les crédits courants et 44 milliards de FMG pour les dépenses prioritaires au titre de l'allègement I-PPTE (82 milliards de FMG consommés contre 126 milliards de FMG programmés).

Les dépenses en capital budgétisées dans la loi de finances 2001 sont de 2 995 milliards, soit 50% de plus que celles de 2000. La disponibilité des fonds IPPTE explique cette hausse. Toutefois, un montant relativement élevé n'a pas été consommé dans les dépenses en capital : quelque 814,6 milliards dont 232,7 sur ressources intérieures et 581,9 sur ressources extérieures.

Pour l'année 2002, d'un montant de 4 710 milliards de FMG, les dépenses totales ont accusé une baisse de 10,5% par rapport à 2001. La réalisation des dépenses prévues dans la loi de finances 2002 était seulement de 63%. Les dépenses courantes ont pu s'effectuer normalement: en dépit de l'arrêt de travail des fonctionnaires, les dépenses en personnel ont été normalement exécutées, les salaires et pensions ont été normalement payés. Des ressources importantes ont été utilisées pour les opérations militaires. Une moyenne de 25 milliards de dépenses exceptionnelles annuelles est prévue dans les budgets, mais cette année les sommes qui y ont été réellement englouties s'élèvent à 122 milliards. Les autres dépenses de fonctionnement ont été réduites au minimum. Les mandats en attente de règlement au niveau du Trésor, d'un montant de 424 milliards, n'ont pas pu être apurés comme prévu en début 2002. Les dettes envers les opérateurs, constituées par les crédits de TVA ont continué de s'accroître dans la première partie de l'année. Un effort important a été mis en œuvre dès Août 2002 pour accélérer le paiement des mandats en instance et des crédits de TVA, afin de soulager la trésorerie des entreprises. Les paiements opérés depuis septembre 2002 ont conduit à une réduction importante du niveau des arriérés intérieurs, malgré l'accélération des engagements suite à l'ouverture tardive des crédits budgétaires. Le niveau du remboursement net des arriérés était de 212,6 milliards de FMG contre une prévision de 197 milliards de FMG ; l'encours des arriérés est évaluée à fin 2002 à environ 244 milliards de FMG.

c- Le solde et son financement

Le déficit budgétaire - base caisse dons compris - de 2001 est de 8,1% du PIB, ce qui est assez élevé comparé à l'objectif de 6,5 % de la loi de finances.

Pour l'année 2002, le déficit des finances publiques a été limité à 7,7% du PIB, malgré la faible rentrée des recettes car les dépenses n'ont été exécutées que partiellement. Le solde global total prévu dans le budget était un manque de 1 795,7 milliards de FMG. Toutefois, malgré la crise, il a été contenu à 1 651 milliards de FMG soit 144,7 milliards de FMG en deçà de la prévision. L'effort de financement du déficit par la voie non bancaire n'a pas été poursuivi en 2001 : il a toujours fallu recourir au système bancaire pour 81% du financement intérieur si en 2000, cet indicateur était à 2,9%. Les recettes effectives de privatisation sont loin des objectifs: 104,1 milliards de FMG pour une prévision de 119,8 milliards de FMG en 2001 et seulement 46,5 milliards de FMG pour un objectif de 296,4 en 2002.

C- La balance des paiements

L'économie mondiale de l'année 2001 a été marquée par un recul général de la croissance. Malgré la mondialisation, slogan du troisième millénaire, qui se concrétise par un processus

d'intégration internationale, cette récession globale n'a pas eu d'effets néfastes sur le secteur extérieur malgache. Ce dernier, par contre, a vu sa situation s'améliorer en 2001 d'autant plus que Madagascar a pu bénéficier de l'AGOA (African Growth Opportunity Act). La crise a par contre entraîné la détérioration de la balance des paiements en 2002

a- Le commerce extérieur

La balance commerciale est exceptionnellement positive en 2001, situation qui ne s'est pas produite durant des années. Les exportations ont dépassé les importations de 11,6 millions de DTS. En 2002, elle est déficitaire de 90,5 millions de DTS, mais ce solde est moindre par rapport à celui de 1999.

1- Les exportations

En 2001, les exportations ont connu une hausse de 20,6% en termes de DTS. La flambée des prix de la vanille a largement contribué à cette appréciation de la valeur des exportations totales. Les exportations de l'année 2002 ont baissé de 50% par rapport à l'année précédente.

1. Les exportations d'origine agricole

Le kilo de la vanille se vendait en 2000 à 39,78 DTS, soit 355 400 FMG. Ce prix a presque doublé en 2001 : 54 DTS, soit 659 100 FMG. La quantité vendue ayant aussi augmenté de 47,8% passant de 1 110 tonnes en 2000 à 1 640, soit une hausse de 430 tonnes. Le prix du kilo de la vanille a continué sa montée en 2002 : 107,37 DTS ou 907 000 FMG. Mais la production a diminué de presque de moitié, les plantations ayant été touché par un cyclone particulièrement violent. Le café subit le problème de saturation du marché international qui se traduit par la baisse des cours mondiaux. De plus, la variété Arabica est la plus demandée, pourtant la production malgache consiste plutôt en Robusta. Ce qui fait que le poids du café, dans l'ensemble des exportations ne représente qu'une part minime.

2. Les exportations non agricoles hors zones franches

Les exportations de crevettes ont généré 72,7 millions de DTS en 2001, soit une augmentation de 21,7%. Ce résultat est imputable à la progression de près de 10 % aussi bien du prix que du volume exporté. Par contre les exportations de tissus de coton ont enregistré un recul en valeur de près de 36,6% en dépit de la hausse de 36,7% du volume exporté. En fait, la baisse est attribuable à la dégradation du prix de vente expliquée en partie par la chute du cours du coton sur le marché international.

3. Les exportations des zones franches industrielles

Pour compter du 01er Avril 2001, les exportations de Madagascar sont éligibles à l'AGOA (African Growth Opportunity Act), appelé communément « Africa Bill ». Cet arrangement autorise l'entrée aux Etats-Unis des produits d'origine malgache sans payer de taxe. Un résultat positif s'est déjà fait ressentir. Pendant la première moitié de l'année 2001, les exportations des zones franches ont augmenté de 73% par rapport à l'année précédente à la même période. Ce qui s'est aussi traduit par une diversification marquée des destinations des exportations de zones franches : 31% vont vers les Etats-Unis en 2001 si elles étaient de 22% en 2000. Vu la caractéristique des zones franches dépendantes entièrement du commerce extérieur elles ont beaucoup pâti de la crise de 2002. Les barrages anti-économiques et le manque de carburant ont stoppé les acheminements des produits finis pour l'exportation vers les ports et les matières premières vers les entreprises. D'où leur poids dans les exportations a seulement atteint 20% en 2002 si les années précédentes, il frôlait les 40%. Les exportations des zones franches ont chuté.

2- Les importations

En 2001, les importations n'ont connu qu'un accroissement de 5,6%. Les importations en biens d'alimentation ont progressé de 12,6 % cette année atteignant 65,7 millions de DTS. Cette évolution s'explique principalement par l'accélération des importations de riz (36,8 millions de DTS). La valeur des importations de biens d'équipement est restée presque inchangée suite à la stagnation des prix et du volume importé. Quant aux matières premières, elles ont même accusé un net recul de 16,2 %, résultant d'une baisse de 14,2 % du volume et de 3,3 % du prix unitaire. Cette contraction s'explique par l'existence d'importants stocks non encore consommés à fin 2000, en raison d'une hausse exceptionnelle de 26,0 % des importations y afférentes. Les importations de biens de consommation ont connu un bond de 21,6 % avec des réalisations de 103,9 millions de DTS. En réalité, il s'agit d'une reprise après la décélération constatée en 2000 (-24,2%). L'évolution de ces importations est liée aussi en partie à la croissance démographique de la population ainsi qu'au taux de croissance du secteur tertiaire.

En ce qui concerne les entreprises franches industrielles, leurs importations se sont fortement accrues, avec un montant atteignant 243,8 millions de DTS, soit 26,0 % de plus qu'en 2000. Cette hausse est liée à l'augmentation des investissements apportés au niveau du secteur, d'une part, pour l'implantation des entreprises nouvellement agréées et, d'autre part, pour le renforcement des capacités de production des entreprises déjà existantes, pour faire face aux nouvelles opportunités offertes par l'AGOA.

Pour ce qui est de la répartition géographique des importations, la France demeure le principal fournisseur de Madagascar avec une part de marché de 21,5 %. Viennent ensuite les pays de l'Asie et dont les plus importants sont la République de la Chine Populaire (9,1%) et le

Japon (4,0%), mais également l'Inde et l'Indonésie avec une part chacune de 3,0 %. Il y a lieu de noter, par ailleurs, le renforcement des importations en provenance des pays voisins comme l'Ile Maurice (2,9%) et l'Afrique du Sud (5,5%).

En 2002, le ralentissement des importations s'est poursuivi même pour le riz. Les entreprises franches, principales consommatrices de matières premières et de biens d'équipements ont vu leur activité économique baisser et même s'interrompre. En effet, les ZFI considérées comme moteur de la croissance économique, surtout pour les pays en voie de développement, et source de revenu pour les ménages ont vu leurs activités se dégrader suite aux barrages antiéconomiques et le manque de carburant. Ainsi, elles ont diminué voire cessé d'importer des biens d'équipements car ses contraintes leur empêchent d'exporter les produits finis et leur stock de matières premières reste immobilisé aux ports. D'où la cessation de leurs activités. Par conséquent, la consommation des ménages s'est affaiblie dû aux manques d'emplois, effet psychologique de la crise. Les entreprises n'ont donc ressenti qu'un faible besoin de stockage.

b- La balance globale et son financement

Les progrès déjà accomplis et la détermination du Gouvernement d'avancer davantage dans l'amélioration des conditions de vie de la population ont amené la communauté internationale à appuyer encore plus Madagascar. Le FMI soutient, à travers une nouvelle Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance pour la période 2001-2003, le programme gouvernemental pour atteindre des perspectives de croissance économique de plus de 6% en moyenne sur les 3 ans. Madagascar pourra bénéficier, au titre de l'IPPTE, d'une réduction du service annuel de la dette d'un montant de 50 à 70 millions de US\$ par an à compter de 2001. La contribution initiale du Club de Paris pour la période 2001-2003 a été finalisée le 7 Mars 2001 : 161 millions de US\$ ont été annulés et 79 millions de US\$ ré échelonnés. Beaucoup d'autres accords de coopération ont été signés avec nos partenaires de développement, pour renforcer nos actions de lutte contre la pauvreté. En 2001, jusqu'au 15 Octobre, 4 700 milliards de Fmg d'accords ont été finalisés. L'année 2001 a été marquée par un afflux important de capitaux publics ainsi que par une nette progression des investissements directs étrangers. Ces derniers, d'un montant de 73 millions de DTS, s'ils étaient de 52,9 en 2000 et que de 42,7 en 1999, sont surtout le résultat de l'Africa Bill qui exerce un effet d'attraction des investissements sur les pays qui en bénéficient.

En 2001, la balance globale est excédentaire de 21,1 millions de DTS. L'aide budgétaire extérieure était de 36,7 millions de DTS en 2001 si on attendait 49,4, du fait de l'atermoiement

du décaissement du CASII de la Banque Mondiale qui n'a pas pu s'effectuer à cause du report de la finalisation de la restructuration des diverses entreprises à privatiser. Ainsi, divers décaissements ont été réalisés en 2002. La Banque Mondiale en a effectué deux : la deuxième tranche CASII d'un montant de 30 millions de dollars en Janvier et une tranche supplémentaire en Juillet pour assister le pays à la suite des dégâts cycloniques. Les réserves extérieures officielles ont augmenté de 58,5% en 2001 : de l'équivalent de 7,9 semaines d'importations en 2000, elles sont passées à 12,2. La crise n'a pas eu trop d'impact négatif sur ces réserves. Elles ont, par contre, augmenté à 16 semaines permis de faire des économies de devises. Un léger soupçon de baisse des avoirs extérieurs au niveau de la Banque Centrale au premier trimestre a été imputable au retard dans le déblocage des fonds attendus entre autres le FASR et les crédits de la Banque Mondiale.

c- Le change et le MID

En 2001, La tendance à l'appréciation, déjà enregistrée en 2000, s'est poursuivie en 2001 elle est liée essentiellement à la forte progression des exportations de biens et services. En outre, sur le Marché Interbancaire de Devises (MID), la dépréciation de l'euro par rapport au dollar sur le marché de change international, ainsi que l'afflux de devises, conduit les importateurs à agir sur l'évolution du cours FMG/euro. En effet, ces importateurs dans le but de maintenir inchangé le montant en francs malgaches des factures libellées dollar, ont poussé l'euro à la baisse. La monnaie malgache a conservé une certaine tenue par rapport à l'euro et au dollar américain malgré la crise de 2002. Elle a gardé une robustesse quelque peu paradoxale à tout ce qu'a dû subir l'économie en général. Lors de la séance du MID du 14 Février 2002, jour de sa dernière activité avant son interruption pour quelques mois, le cours moyen de l'euro était de 6 114 FMG, celui du dollar américain de 7 012 FMG. Ces valeurs ont été retenues comme cours indicatifs jusqu'à la réouverture du MID au mois de Juillet où l'euro s'échangeait contre 6 800 FMG soit une perte de valeur de 11% du FMG. A la fin de l'année 2002, une reprise s'est amorcée avec 1 euro contre 6 715 FMG. Cette stabilité de la monnaie s'explique d'une part par la reconduction des dirigeants de l'autorité monétaire lors de la reprise de l'activité, d'autre part par une forte demande de franc malgache depuis Juillet. En effet, les appuis d'assistance au redressement après crise qui ont été libellés en devises et apportés par les ONG et bailleurs de fonds ont dû être convertis en monnaie locale.

d- La dette extérieure

1- Les charges de la dette

Les charges courantes de la dette sont restées stables en 2001 : autour de 120,7 millions de DTS, et dont près de 94% reviennent à l'Etat, et près de deux tiers constituées des remboursements en capital. Les échéances dues aux pays membres du Club de Paris et aux organismes internationaux (notamment publics) ont représenté respectivement 68,4 millions de DTS (56,7%) et 46,7 millions de DTS (38,7%). Face à cette stabilité, le poids des charges de la dette rapporté aux recettes fiscales s'est légèrement replié (34,9% contre 36,6% en 2000), mais demeure néanmoins important pour l'économie malgache. Il est à signaler également la sensible diminution du poids de ces charges comparativement aux exportations de biens et services non facteurs (11,8% contre 13,5% en 2000).

2- L'encours de la dette

L'encours total de la dette extérieure de Madagascar à la fin de l'année 2001 et après réaménagements, s'est chiffré à 3 183,2 millions de DTS (les arriérés de paiements extérieurs), soit en augmentation de 7,6 %. Près de 55 % de ce stock revient aux organismes internationaux, et 32,7 % aux pays membres du Club de Paris (la Russie). L'augmentation de l'encours est étroitement liée, en premier lieu, aux nouveaux tirages nets effectués au cours de l'année, mais également à la capitalisation des intérêts réaménagés, particulièrement pour les charges vis-à-vis du Club de Paris. La faible progression de l'encours, conjuguée à une hausse plus importante du PIB nominal, ont conduit à une amélioration du ratio de l'encours rapproché au PIB (89,5% contre 98,3% en 2000). Quant à la dette per capita, elle reste encore élevée avec 208,8 DTS, soit à peu près 276 \$.

En dépit des accords successifs de rééchelonnement de dette auprès du Club de Paris depuis 1981, le problème de l'endettement de Madagascar reste entier. Le service de la dette représente en 1995 près de 152% des recettes fiscales, ou encore 52% des recettes d'exportation. L'absence d'accords de réaménagement entre 1991 et 1996 a aggravé la situation, ayant entraîné une accumulation importante d'arriérés de paiements extérieurs. Les accords de réaménagement de 1997 (Club de Paris VIII), de 2000 (Extension du Club de Paris VIII) et de mars 2001 (Club de Paris IX) ont permis une réduction de la valeur actualisée nette de la dette. A fin 2001, l'encours nominal de la dette extérieure est de l'ordre de 3,2 milliards de DTS, soit 316% des recettes d'exportation, 916% des recettes fiscales et 88,4% du PIB. Le service de la dette extérieure, en 2001, représente 11,7% des recettes d'exportation, l'équivalent de 34,9% des recettes fiscales et 3,4% du PIB. Cette situation handicape de façon significative les perspectives de croissance économique accélérée.

A la fin 2002, l'encours nominal de la dette extérieure s'est élevé à 3572 millions de DTS (ou 4587 millions de dollars US), soit 100,6 % du PIB. En valeur actuelle nette et après les réaménagements traditionnels, la dette s'est chiffrée à 2277 millions de dollars US, soit l'équivalent de 49,9% du PIB, 211,3% des exportations de biens et de services non facteurs et 624,7 % des recettes fiscales. En tenant compte de l'assistance intérimaire au titre de l'IPPTE, la valeur actualisée nette du stock de la dette s'est établie à 1397 millions de dollar US représentant respectivement 30,6% du PIB, 129,7% des recettes d'exportations de biens et de services non facteurs, et 383,3% des recettes fiscales.

D-La masse monétaire et ses composantes

a- Les composantes de la masse monétaire

En 2001, la croissance annuelle de la masse monétaire M3 a été plus importante par rapport à l'année précédente. Elle s'est chiffrée, en termes de moyenne annuelle, à 24,7% (18,9% en 2000) et, d'une fin d'année à l'autre, à 24,4% (contre 18,7% pour 2000). Après avoir été stabilisé aux environs de 19% au quatrième trimestre 2000, le glissement annuel s'est accéléré au premier semestre 2001 jusqu'à plus de 28%, avant d'être ramené à un taux avoisinant les 23%. L'agrégat M1 a connu, à fin 2001, une croissance annuelle nettement supérieure à celles observées sur les périodes antérieures (31,4% contre 15,2% en 2000 et 20,7% en 1999). Ce phénomène est en partie consécutif au niveau relativement bas des encours monétaires disponibles à fin 2000, à la suite notamment de l'intérêt grandissant des déposants à placer leurs avoirs financiers en dépôts d'épargne logés dans la quasi-monnaie.

L'année 2002 connut, contrairement aux attentes découlant des événements politiques sur la période, un ralentissement de la croissance annuelle de la masse monétaire. Le glissement sur 12 mois de M3 fut ramené à 7,8% à la fin de 2002 contre un objectif de 11,9%, tandis que la base monétaire n'a augmenté que de 4,4% contre une prévision de 12,3%. L'augmentation des avoirs intérieurs nets explique l'essentiel de l'expansion monétaire sur l'année 2002, puisque la variation totale de 540,7 milliards résulte d'un gonflement de 675,3 milliards des avoirs intérieurs nets et d'une contraction de -134,7 milliards de la position extérieure nette. Plus précisément, le stock de monnaie a été alimenté par les créances nettes du système bancaire sur l'Etat (+655,4 milliards). La crise a affecté les revenus du secteur privé et limité sa consommation. Aussi, la part des disponibilités dans la masse monétaire s'est fléchie de 1,7 point de pourcentage sur le premier semestre. Mais avec la normalisation progressive intervenue au début du second semestre, en particulier le paiement des arriérés intérieurs, l'assainissement de la situation financière du secteur privé commençait à être perçu. Par la suite, cette part relative de M1 s'est

rétablie. La baisse des revenus s'est également fait ressentir sur l'épargne, et les dépôts d'épargne ont accusé sur 2002 une croissance plus modeste par rapport à 2001 (73,8 milliards contre 145,3 milliards en 2001), tandis que les dépôts à terme virent leurs stocks diminuer de 31,6 milliards.

Cependant, la crise socio-politique avait avant tout affecté les entreprises, car ce sont surtout leurs dépôts qui ont diminué. Avec la résorption de la crise, les entreprises se sont d'abord préoccupées de normaliser leurs comptes qui sont devenus débiteurs auprès des banques, tandis que certains secteurs comme les ménages et les institutions financières non bancaires ont réussi, vers la fin de l'année, à constituer un certain volume d'épargne, quoique d'un volume plus faible par rapport aux années antérieures. La fermeture du MID à partir de mi-février, qui entravait les ventes de devises, renforçait la hausse saisonnière des dépôts en devises des résidents au premier semestre. L'augmentation brute des dépôts en devises des résidents atteint ainsi les 139,3 milliards de décembre à juin. Avec l'ouverture du MID le 02 août, les ventes s'accélérent, et l'augmentation totale sur 2002 fut ramenée à 105,3 milliards (13.6%).

En tout cas, le ralentissement général des différentes formes d'épargne bancaire s'explique également par la forte concurrence du marché des BTA où, depuis sa réouverture le 24 octobre, les soumissions ont été pratiquement toutes retenues, avec des rendements toujours croissants.

b- Les contreparties de la masse monétaire

L'année 2001 a été marquée par la croissance généralisée de toutes les sources de création monétaire. Ceci explique la croissance annuelle de la masse monétaire plus importante cette année-là par rapport à celle de 2000. Ce sont les créances nettes sur l'Etat qui ont le plus contribué à la croissance de la masse monétaire en 2001, puisque leur variation par rapport à la masse monétaire de début de période a atteint 10,5 pour cent. Autrement dit, ils expliquent 10,5 points sur le total de 24,4 points de pourcentage de croissance annuelle de la masse monétaire en 2001. Les avoirs extérieurs nets y ont contribué pour 9,0 points, et les crédits à l'économie, pour 6,1 points. Une tendance se démarque depuis deux années au niveau des facteurs d'expansion monétaire: une part de plus en plus importante de la création monétaire a pour origine les crédits intérieurs.

1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets expliquent pour 9,0 points de pourcentage la croissance de la masse monétaire au sens large M3 en 2001, contre 6,6 points en 2000. Cette évolution fait suite à la conjoncture dans les relations économiques et financières du pays avec l'extérieur caractérisée par l'amélioration de la balance des paiements. L'abondance de l'offre de devises par rapport à la demande a permis à la Banque Centrale de renforcer ses réserves extérieures. Ainsi, les avoirs extérieurs nets du système bancaire ont connu en 2001 un accroissement plus important qu'en

2000. L'augmentation s'est chiffrée à 529,9 milliards FMG (29,8%) ou 68,9 millions de DTS. Elle a été de 326,5 milliards (+22,5%) et 489,6 milliards (+33,8%) respectivement en 2000 et 1999.

La crise de 2002 a eu des conséquences majeures au niveau des avoirs extérieurs de la BCM. D'abord, dès mi-février, ces derniers ont été gelés dans les banques étrangères et le MID a été suspendu. Il s'en suivit une accumulation d'arriérés de paiements extérieurs et, jusqu'au dégel de ces avoirs au mois de juillet, le stock de réserves de la BCM s'en trouvait plus ou moins préservé. Les paiements extérieurs ont cependant repris dès ce dégel, dont des services de la dette: 11,3 millions de DTS en juillet et une moyenne de 4 millions de DTS par mois jusqu'à la fin de l'année. Il y eut également les achats de produits pétroliers d'un total de 62,2 millions de DTS sur l'année. De plus, le retard des rentrées fiscales obligeait le Trésor public à utiliser ses dépôts en devises (256,6 milliards) dès l'ouverture du MID le 02 août. La mobilisation de ces dépôts en devises fut rendue possible grâce aux divers décaissements extérieurs dont principalement le CAS II de 22,2 millions de DTS en janvier, l'aide pour dégâts cycloniques de 8,1 millions de DTS en juillet, le second CAS II de 32 millions de DTS en octobre et le FRPC de 14,4 millions de DTS en décembre. Les avoirs extérieurs de la BCM ont ainsi baissé de -346,0 milliards (-19,4%) sur 2002.

Du côté des banques primaires, l'année 2002 vit au contraire une augmentation de leurs avoirs extérieurs. Les banques ont profité, dès la réouverture du MID, d'une part des ventes de la BCM et d'autre part de l'abondance de leurs liquidités à la suite de la baisse des taux sur les RO (le 20 octobre), pour étoffer leurs portefeuilles en devises (hausse de 166,3 milliards).

Au total, la position extérieure nette du système bancaire a diminué de -134,7 milliards. Cette diminution traduit un amenuisement de -179,7 milliards des avoirs extérieurs nets, et une diminution de 45 milliards des engagements extérieurs à long terme.

2 – Les créances nettes sur l'Etat

En 2001, les créances nettes du système bancaire sur l'Etat sont à l'origine de 8,2 points sur le total de 24,4 points de croissance annuelle de la masse monétaire (0,1 sur 18,7 points en 2000 et 5,6 sur 19,6 points en 1999). Le financement intérieur net du déficit des opérations de l'Etat a été principalement assuré, en 2001, par le recours du Trésor à l'épargne intérieure. Ce qui s'est concrétisé, de la part du Trésor, par une émission nominale nette de 757,6 milliards de bons de Trésor, contre 301,5 milliards en 2000. Ainsi, si le recours à la création monétaire a existé cette année, c'était plutôt en ressources complémentaires de celles résultant des titres publics. D'une fin d'année à l'autre, le flux de créances nettes du système bancaire sur l'Etat, s'élevant en 2001 à 484,5 milliards, est imputable pour 91% aux nouveaux engagements nets du Trésor vis-à-vis des

banques primaires, les 9% restants ayant été assurés par la Banque Centrale. Dans tous les cas, ce rythme d'endettement du Trésor est lié au déficit important du secteur étatique.

La crise socio-politique de 2002 a ralenti les rentrées fiscales et a occasionné une importante accumulation d'arriérés de paiements intérieurs. Elle a obligé l'Etat d'une part à mobiliser ses dépôts auprès de la BCM et, d'autre part, à émettre des montants élevés de titres publics dès la réouverture du marché des BTA le 24 octobre. Le Trésor public a ainsi retiré en net sur ses dépôts 331,6 milliards, dont 256,6 milliards sur les dépôts en devises, 70,4 milliards sur le compte TUPP (-63.1%) et 23.7 milliards sur les recettes de privatisation (-77.0%). Par contre, les nouveaux engagements bruts du Trésor vis à vis de la BCM furent très limités: 40,8 milliards (1,9%) seulement, principalement sous forme d'avances statutaires. Vis-à-vis des Banques Nationales, les flux nets de nouvelles créances sur l'Etat se sont soldés à 344,2 milliards (29.1%) en 2002. L'essentiel de ces créances eurent lieu au cours du second semestre, à la suite de la réouverture du marché des BTA et de la baisse du taux sur les réserves obligatoires (360 milliards de BTA d'octobre à décembre). En somme, les créances nettes sur l'Etat du système bancaire ont augmenté de 654,0 milliards (31,9%) sur l'année 2002.

3- Les crédits à l'économie

La progression des crédits à l'économie a été en 2001 plus importante par rapport à l'année dernière (15,0% contre 10,9% en 2000 et 3,7% en 1999). Les chiffres officiels sur les crédits à l'économie et publiés pour 2000 et 1999 tiennent toutefois compte de cette prise en charge et indiquent des taux de croissance supérieurs pour les deux années précédentes (18,9% en 2000 et 6,9% en 1999), ce qui conduit alors à un ralentissement des crédits pour 2001. Ces différences résultent du transfert des créances compromises de deux banques privatisées à fin 1998 et 1999 à deux nouvelles sociétés de recouvrement. Dans cette évolution, l'accroissement des crédits au secteur privé par les banques de dépôts est ramené à 8,6% en 2001, contre 18,9% et 6,9% respectivement en 2000 et 1999.

Analysée en tant que facteur de création monétaire, la variation des crédits au secteur privé en pourcentage de la masse monétaire M3 de début de période a été de 6,1% en 2001, contre respectivement de 9,2 et de 3,0 en 2000 et 1999. Ce ralentissement de la croissance des crédits s'explique à la fois par la restriction de l'offre et l'amenuisement de la demande.

Du côté de l'offre, les banques ont observé une certaine retenue pour l'octroi de crédits, malgré l'abondance de leurs liquidités. Ces dernières, représentées par l'excès des réserves constituées par rapport aux réserves obligatoires, se sont accrues de 48,8% en 2001 contre respectivement -7,2% et +30,7% en 2000 et 1999. Elles ont été orientées en priorité vers la souscription des bons du Trésor, lesquels offrent à la fois les meilleurs rendements du marché et

des risques réduits. L'offre de crédit pour le secteur privé s'en est trouvée de ce fait diminuée, autrement dit l'année 2001 a connu une éviction du secteur privé par le secteur public.

Du côté des demandeurs, les opérateurs économiques ont préféré convertir et utiliser leurs avoirs en devises pour financer leurs activités, au lieu de s'endetter auprès des banques où les taux sont demeurés relativement élevés.

En 2002, la crise a provoqué des difficultés aux entreprises ainsi les créances litigieuses, douteuses et contentieuses dans les portefeuilles des banques ont enregistré une hausse importante (19,% des crédits à fin 2002 contre 10,3% à fin 2001). Par la suite, la charge nette sur créances douteuses a fortement augmenté (84 milliards de FMG en 2002 contre 40 milliards en 2001), et les bénéfices des banques pour l'exercice 2002 ont fortement chuté (157 milliards de FMG en 2000, 129 milliards de FMG en 2001 et 61 milliards de FMG en 2002). L'analyse par termes des crédits révèle que les crédits à court terme consentis par les banques primaires restent prépondérants, représentant 74,5% du total des encours. Toutefois, leur importance relative par rapport au total des engagements bancaires a diminué de 3,6 points de pourcentage au profit surtout des crédits à moyen terme. En 2002, le crédit bancaire au secteur privé a baissé de 2,6% par rapport à la fin de l'année 2001 suite notamment à la crise et à la politique prudente des banques consécutives à la détérioration de la qualité de leurs portefeuilles, et ce malgré la reprise durant les derniers mois.

c-Les taux d'intérêt

La Banque Centrale a, par deux fois, révisé à la baisse le taux directeur au cours de l'année 2001, compte tenu du ralentissement sensible de l'inflation. De 12% depuis le début de l'année, ce taux a été réduit à 10,50% au mois de juin, puis ramené à 9,00% au mois d'octobre. Cette évolution a été suivie, mais dans une moindre ampleur, au niveau des banques commerciales dont les taux de base ont commencé à accuser une détente dès le troisième trimestre. Ainsi, le taux de base minimum a été ramené de 12,25% à 10,95%, et le taux de base maximum de 14,50% à 13,25%. En 2002, la Banque Centrale n'a pas modifié le niveau de son taux directeur, qui est à 9%. Les autorités monétaires ont considéré d'une part que la hausse des prix vécue pendant la crise n'est qu'un choc conjoncturel de l'offre, et d'autre part que la liquidité libérée avec la révision à la baisse des taux de réserves obligatoires serait suffisante pour financer le secteur non bancaire. Effectivement, après les réformes et la libération de liquidités, les banques elles-mêmes ont légèrement baissé leurs taux de base maximal de 12,2% à 9%. Les besoins élevés du Trésor maintenaient toutefois les taux sur le marché des BTA à un niveau élevé avec une tendance à la hausse, puisque toutes les soumissions y sont pratiquement toujours retenues. La moyenne pondérée des taux d'adjudication des bons du Trésor est passée de 8% à la fin de

l'année 2001 à 12% en décembre 2002. Aussi, malgré les anticipations d'inflation qu'elle a entretenues, la crise n'a pas eu d'impact important sur les taux d'intérêts, l'économie ayant finalement trouvé les ressources qui lui fallait, et seules les demandes élevées du Trésor risquent de créer une certaine tension.

E-Les investissements

L'année 2001 a été marquée par une hausse significative du taux d'investissement intérieur brut de 15,80% du PIB en 2000 à 19% du PIB en 2001. Cette forte croissance de l'investissement brut est due au dynamisme du secteur privé malgache, le taux de croissance de l'investissement privé est passé de 9,10% du PIB en 2000 à 11,7% du PIB en 2001. Ceci est dû aux différentes mesures prises par le Gouvernement : la libéralisation du commerce extérieur, la facilitation de la circulation des personnes en passant par la facilitation des échanges, la libéralisation des services financiers, la mise en place d'un Marché Interbancaire de Devise (MID) et la facilitation des investissements. Par cette expansion de l'investissement privé, la croissance a été principalement tirée surtout par les secteurs secondaire et tertiaire avec les taux de croissance respectifs de 14,6 % et 57,5% en 2001.

En 2002, la crise a rompu la confiance des opérateurs économiques et a perturbé le climat des investissements. L'investissement brut est passé de 19% du PIB en 2001 à 10% du PIB en 2002 et c'est l'investissement privé qui a fortement baissé de 11,7% en 2001 à 4,3% en 2002.

a- Les investissements publics

En tant que moyen de mise en œuvre de la politique du gouvernement, les investissements publics sont consacrés essentiellement à la réalisation des impératifs du développement. Au titre de l'année 2001 et 2002, la programmation budgétaire accorde la priorité au secteur infrastructure et social. Le tableau ci-après présente les pourcentages de l'allocation pour chaque secteur durant ces deux périodes.

Tableau 04: *Madagascar. Répartition sectorielle du PIP 2001 et 2002*

| | 2001(%) | 2002(%) |
|----------------|---------|---------|
| Infrastructure | 42,6 | 29,7 |
| Social | 15,0 | 12,3 |
| Productif | 38,2 | 29,9 |
| Administratif | 16,3 | 15,6 |

Réalisations budgétaires

Le niveau de performance de l'année 2001 est descendu de 7,42 points par rapport à l'année précédente. Cette contre performance s'est repérée sur les deux types de financement. Néanmoins, la mise œuvre du guichet unique du PIP au niveau de la Direction Générale du Contrôle des Dépenses Engagées a amélioré le taux de performance au titre de l'exercice 2002. Mais cet effort est limité dans la mesure où :

- la promulgation de la loi de finances et la notification des départements bénéficiaires sont tardives.
- le lancement des procédures d'engagement, de liquidation et de décaissement est également retardé, et ce, pour des raisons diverses dont la non maîtrise par les gestionnaires et des chefs de projets de la problématique du budget de l'Etat.
- le retard et même la non signature des accords / conventions de certains projets.

Au niveau des départements bénéficiaires, la situation des engagements sur financements internes montre que cette performance oscille autour de 100% pour le Ministère de la Sécurité Publique et de 9,9 % pour le Ministère de la Justice. Pour les Ministères dits « prioritaires », le Ministère des Travaux Publics n'enregistre que 20,7 %, celui du Ministère de la Santé est à 16,9%, celui de l'Education de Base est de 43,8 %. Il est à noter que l'année 2002 ne doit pas être considérée comme année de référence, tenant compte de la réduction de l'enveloppe utilisable (1 971,8 milliards sur 3 729,8 milliards programmés) et de la durée de 3 mois (octobre 2002 et décembre 2002) de l'exécution budgétaire.

b- Les investissements privés

La croissance économique est tirée principalement par les investissements dans le secteur privé, notamment les investissements directs étrangers (IDE) dont l'objectif en termes de pourcentage du PIB a été dépassé. Les investissements directs étrangers ont été constitués en grande partie des investissements dans le secteur du textile et des recettes de privatisation ainsi que les investissements y afférents. Le tourisme et le secteur des télécommunications ont également connu un essor important grâce à la libéralisation et à l'ouverture de ces secteurs, amenant des entreprises étrangères à investir à Madagascar. Il en résultait une diminution du ratio investissements Publics/Privés qui a baissé de 1,14 en 1998 à 0,51 en 2001. C'est sur le dynamisme et les initiatives du secteur privé que nous comptons développer les activités industrielles, touristiques et du secteur tertiaire en général. Des efforts d'incitation sont entrepris par l'Etat pour donner un élan nouveau aux investissements, mais les résultats montrent qu'il reste des problèmes à résoudre pour atteindre l'expansion rapide des investissements à

Madagascar. Malgré le succès du système de la ZFI, la bureaucratie pèse toujours d'un poids important en imposant des coûts élevés aux affaires. Par exemple, un gestionnaire d'une industrie de vêtements estime que 25 % de son temps sont consacré à traiter des problèmes de douane, de taxes, et de permis de travail et autres obligations administratives créés par le gouvernement, au lieu de gérer l'entreprise. Il faudra solutionner ces différents problèmes. Pour les entreprises qui produisent pour le marché intérieur, elles sont confrontées à des différents problèmes, notamment leurs équipements de production sont obsolètes et elles subissent par conséquent la pression exercée par la concurrence des produits importés, à laquelle s'ajoute la restriction bancaire de crédit qui limite les disponibilités financières indispensables à leur restructuration, créant ainsi un cercle vicieux dans lequel la perte de marché des producteurs nationaux et le déclin dans l'utilisation des capacités qui en résultent découragent l'investissement. Loin d'être satisfaisant, ces dispositifs attractifs ont permis d'enregistrer en 2000 un accroissement de l'investissement à 151 milliards de FMG et continuent encore de s'améliorer en 2001 mais la crise a beaucoup affecté cette progression en 2002 suite à une détérioration du climat des affaires due aux événements survenus cette année-là. Alors que l'industrie a au contraire besoin de prendre pleinement avantages des opportunités offertes par l'accès préférentiel au marché de façon à devenir plus concurrentiel.

L'évaluation du secteur tourisme malgache révèle un secteur faible mais comptant de nombreux atouts aux potentiels non encore exploités. Il compte parmi les trois secteurs générateurs de devises étrangères. Les données relatives aux investissements dans l'infrastructure hôtelière et au nombre de chambres indiquent une augmentation substantielle entre 1999 et le premier semestre de 2001. Pour ce qui concerne le nombre d'hôtels, il est de 644 en 2000 passant à 695 en 2001 soit une augmentation de 8 % et 717 en 2002 avec un accroissement annuel de 3 % et de même pour le nombre de chambres, 8.435 en 2001 contre 7.779 en 2000 soit une augmentation de 8 %, enfin 8.780 en 2002 avec un taux d'accroissement de 4 %. Cette possibilité d'extension d'activités et d'investissements nouveaux est attribuable essentiellement à une augmentation des arrivées d'écotouristes et de touristes de découverte.

La création de sociétés

La création de société constitue un des indicateurs servant à mesurer l'effet de la politique d'incitation à l'investissement initié par l'Etat depuis plusieurs années et permet de savoir également l'orientation des investissements dans les différentes branches d'activités. Les informations fournies par l'INSTAT montrent que, dans l'ensemble, la création de sociétés exploitant à Madagascar a régressé comparativement à l'année 2000 avec 16 735 unités en 2001 et 15 973 unités en 2002 contre 19 467 unités en 2000.

Pour le secteur primaire, la création d'entreprises n'est pas un indicateur adéquat pour évaluer le niveau d'investissement dans le secteur, dans la mesure où les activités agricoles et élevage demeurent encore à 80 % dans l'informel, mais elle est plutôt significative pour une évaluation du degré d'intégration du secteur dans l'économie du marché.

Le secteur secondaire où l'on a prévu à partir de l'an 2000 un essor des investissements dans les différentes branches industrielles et dans le textile en particulier, enregistre une performance des investissements en dessous des objectifs fixés. Les données relatives à la création des entreprises montrent que le secteur secondaire a connu un taux de croissance de 4% en 2001 et de baisse de 50,8% en 2002. A l'exclusion de la ZFI, le tissu industriel malgache reste fragile et les industriels ne sont pas en mesure d'affronter la concurrence des produits importés dus à la faible intégration et au manque de compétitivité des industries locales.

Le secteur tertiaire, formé en majeure partie d'entreprises individuelles répertoriées dans le petit commerce et le transport de personnes, se caractérise du point de vue apport à l'investissement dans le secteur par peu de ressources financières mobilisées avec un risque encouru moindre, ce qui confirme sa faible contribution d'investissement dans le secteur. Mais à terme, l'amenuisement du pouvoir d'achat de la population et le rétrécissement du marché dû à la saturation des activités attirent de moins à moins d'investissement dans ces branches. Ce phénomène est perceptible dans l'évolution de création en 2001 avec un taux de 17,5% et en 2002 avec un taux de 1,14%.

La répartition selon la forme juridique des sociétés révèle que l'implantation d'entreprises de grande taille, grands investisseurs peuvent amener des apports assez importants en capitaux pour l'économie, est encore limitée par rapport aux autres formes (SARL et entreprises individuelles). Par ailleurs, on remarque que ces grandes entreprises nouvellement implantées ont des activités à majorité destinées à l'exportation puisque le marché intérieur est encore assez restreint pour les intéresser. Pour l'année 2001, la création de sociétés anonymes et de SARL ont enregistré une régression par rapport à l'année 2000 et cette baisse continue de s'aggraver encore plus en 2002. Pour les entreprises individuelles, la régression est à remarquer (14 %) en 2001 et (2 %) en 2002.

F-Les prix

L'inflation mesurée par l'indice de prix à la consommation a été contenue à 4,8% en 2001 contre 8,7% en 2000 en terme de glissement annuel, grâce à une politique monétaire prudente, soit une inflation moyenne de 7,4% au cours de l'année. Le ralentissement de l'inflation observé au cours de l'année a permis de baisser progressivement le taux directeur de la Banque Centrale

qui est passé de 12% à 10,5% en juin et à 9% en octobre 2001 dans le but de permettre aux banques de participer davantage au financement et au développement de l'économie. La crise politique de 2002 a provoqué une flambée de l'inflation qui est estimée à 15,8% en moyenne pour l'ensemble de l'année. En terme de glissement annuel, l'indice de prix à la consommation a atteint son niveau le plus haut de 26,7% à fin mai 2002 contre 6,7% pour le même mois de l'année précédente. Depuis, un fléchissement a été observé et finalement le taux d'inflation a varié de 13,4% entre décembre 2001 et décembre 2002. D'après la publication mensuelle de l'INSTAT, la hausse est la plus forte dans la province de Toamasina (+20,9%) et la plus faible dans la province d'Antsiranana (+7,2%). Ces hausses sont de 13,1% et de 14,2% à Antananarivo et Fianarantsoa. Selon l'origine, ce sont les produits locaux, produits le plus pondéreux du groupe, qui ont fortement contribué (+14,3%) à cette augmentation du prix à la consommation car les produits importés n'ont pas beaucoup évolué (+6,5%) entre décembre 2001 et décembre 2002. Selon le secteur de production, les produits manufacturiers industriels ont le plus contribué à l'évolution des prix dans l'ensemble. La hausse de +15,8% des prix des produits alimentaires explique également cette ascension des prix.

Section 2 - Les perspectives pour 2003²⁷

En 2003, les autorités sont déterminées à relancer l'économie, suite à cette dégradation de l'activité économique due à la crise, en relation avec ces partenaires bilatéraux.

A- Les objectifs

Les objectifs fixés par le gouvernement pour cette année 2003 s'agiront notamment de :

- La reconstruction des infrastructures du pays
- Relancer l'économie
- Réduire la pauvreté

B- Les programmes permettant d'atteindre ces objectifs

Pour mettre en œuvre son programme de relance économique, le gouvernement s'appuiera largement sur la fiscalité et les finances publiques ou les dépenses publiques.

Pour la fiscalité, seront ainsi prévus :

- Un allègement fiscal
- Une élargissement de l'assiette fiscale
- Le renforcement des caractéristiques de l'administration fiscale
- L'allègement des taxes pour les entreprises et les coopératives

²⁷ source : ministère de l'économie des finances et du budget

- L'exonération : des indemnités de départ à la retraite des salariés.

En matière de dépense publique, le gouvernement a aussi prévu une augmentation des dépenses publiques de 17,8% du PIB pour permettre à son programme d'atteindre un taux de croissance de l'ordre de 7,8 % et une inflation n'excédent pas 9%

Chapitre II- Analyse et orientation de la politique du gouvernement pour la relance économique

Dans ce dernier chapitre, on va analyser les impacts des programmes entrepris par le gouvernement pour relancer l'économie à travers les deux instruments de politique économique qui sont : la politique budgétaire et la politique monétaire.

Pour mieux comprendre, on va prendre isolément ces 2 instruments et analyser les conséquences vu les objectifs fixés et en suite en tirer des conclusions sur les orientations du gouvernement pour l'accomplissement de ces objectifs.

Section 1 : impact macroéconomique des programmes

A- LA POLITIQUE BUDGETAIRE DE L'ETAT :relance par le déficit budgétaire

Pour permettre à son programme de relance de fonctionner le gouvernement malagasy a recours à la manipulation de son budget. En effet, le budget de l'Etat peut être un instrument de politique économique qu'on peut manipuler selon le contexte économique du pays. En période de surchauffe économique, l'Etat peut réduire le déficit budgétaire, voire il recherchera un excédent pour lutter contre les tensions inflationnistes naissantes. Et inversement comme c'est le cas ici, en période de récession, le gouvernement peut relancer l'activité économique en mettant son budget en déficit.

Cette action de relance par le déficit budgétaire peut prendre deux formes :

- on peut augmenter les dépenses de l'Etat par un niveau de recette fiscale inchangé (déficit par le haut) ou
- on peut également diminuer les impôts à niveau de dépenses identique (déficit par le bas)

Pour financer ces déficits budgétaires, l'Etat a trois options : soit par une création monétaire ou par le recours à l'emprunt et en fin soit par augmentation des impôts si le déficit est faible.

La loi de Finance 2003 a prévu pour cette année 2003²⁸, une augmentation des dépenses publiques de 17,8% du PIB pour ces programmes d'investissement publics et les divers dépenses

²⁸ source : MEFB : loi de finance 2003

de l'Etat. En occurrence, une politique de relance par le déficit budgétaire qui sera financé selon le ministère du budget, de l'économie et des finances par des emprunts non bancaires et les recettes de privatisation. Cette décision du gouvernement aura des conséquences du point de vue macro-économique et structurelle.

a- Effets macroéconomique : (stabilisation à court terme)

1. Conséquence sur la demande Globale

Les responsables politiques peuvent influencer la demande globale en jouant sur le niveau des dépenses publiques et des impôts. A court terme, c'est surtout la demande globale qui est affectée par la politique budgétaire. En effet, quand le gouvernement achète plus ou moins des biens et services, il influe directement sur la demande globale. Deux effets macroéconomiques peuvent aboutir à une variation de la demande globale, différente de la variation des dépenses publiques :

- un effet multiplicateur qui peut générer une variation de la demande globale supérieur à l'augmentation des dépenses.
- Un effet d'éviction qui peut générer une variation de la demande globale inférieure à la dépense.

- L'effet multiplicateur :

Supposons que le gouvernement a fait des investissements dans une grande Banque. D'abord, il améliore l'emploi et les profits de la Banque. Les salariés sont mieux payés et les actionnaires plus riches, et ils augmentent toutes leurs dépenses de consommation. Chaque ariary dépensé par le gouvernement peut ainsi accroître la demande globale de plus d'un ariary. D'où l'effet multiplicateur de la dépense publique.

Cette dynamique ne s'arrête pas là. L'augmentation de la consommation accroît l'emploi et les profits des entreprises qui y répondent. Profits et salaires augmentent de nouveau, ce qui stimule encore la consommation entraînant ainsi un cercle vertueux allant de l'accroissement de la demande - à la hausse des revenus - qui induit elle-même à nouveau un accroissement de la demande. Tous ces effets pris en compte, la variation de la demande globale peut être nettement supérieure à l'impulsion initiale financée par le gouvernement.

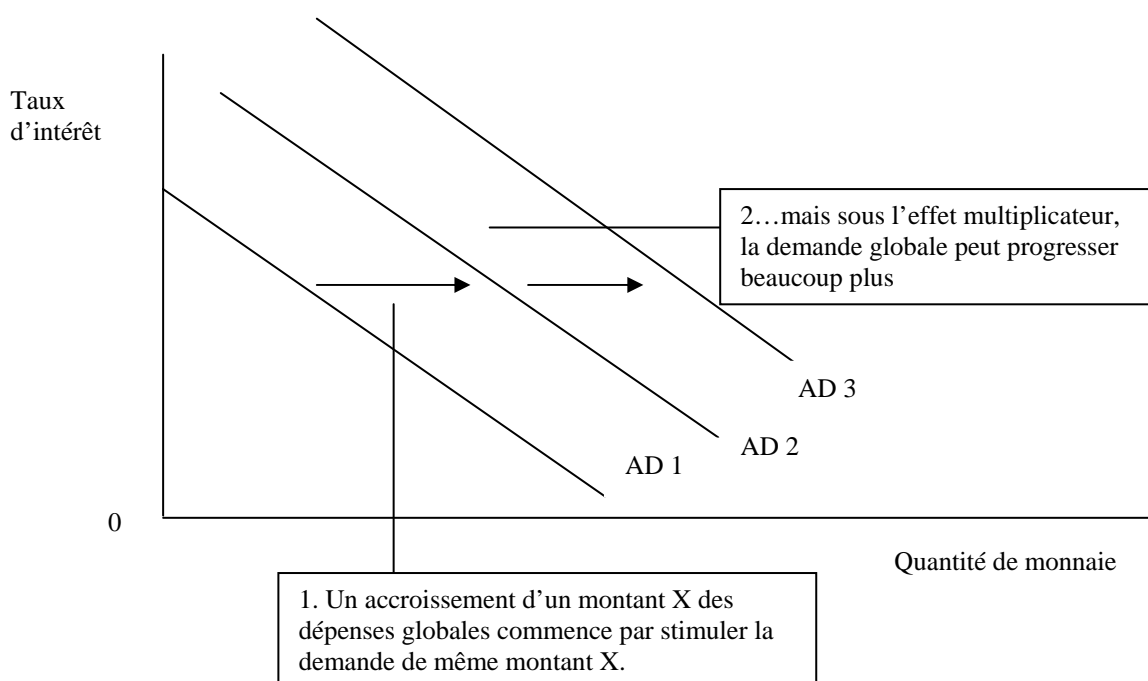
Cet effet multiplicateur lié à la consommation peut même se trouver renforcer par un accroissement des investissements. Dans cette hypothèse, l'accroissement des dépenses publiques provoque un accroissement de la demande de biens d'investissement. on parle alors

d'une accélération d'Investissement. Pour cette année, le plein emploi n'est pas encore une réalité pour les entreprises franches. Mais la situation actuelle est plus qu'encourageante puisque sur les 110.000 emplois perdus après la crise de 2002, 80.000 sont actuellement retrouvés. Mieux, les mesures de facilitation prise par le gouvernement ont développé le secteur de la zone franche dont les opérateurs affichent une volonté de mieux faire. Ceci étant une augmentation assez rapide du niveau d'emploi compte tenu de la complexité de la mise en place de ces réformes.

La figure1 ci-dessous illustre cet effet multiplicateur :

M : montant dépense initiale

AD : variation courbe de demande globale



Cà peut être le cas de la politique de défiscalisation et exonération entreprise par le gouvernement malagasy sur certains des produits intrants. Elle représente un effet favorable que ce soit pour les ménages que pour les entreprises.

Pour les entreprises, ils peuvent accroître leur emploi ainsi que leurs profits compte tenu d'une plus grandes marges par rapport à la période de fiscalisation trop élevée et par conséquent augmente leur investissement. Le nombre d'entreprises créées a dépassé celui des deux années précédent en 2003²⁹ pour un total de 6210 contre 2357 en 2002 et 5416 en 2001. Pour les ménages, l'augmentation du nombre d'emploi fait augmenter les revenus par tête d' où une

²⁹ Source INSTAT

augmentation de la consommation et une augmentation de la demande globale. Et cette situation va se répéter encore et encore et va accroître la variation de la demande globale nettement supérieure à l'impulsion lancée par le gouvernement pour mettre en place cette politique.

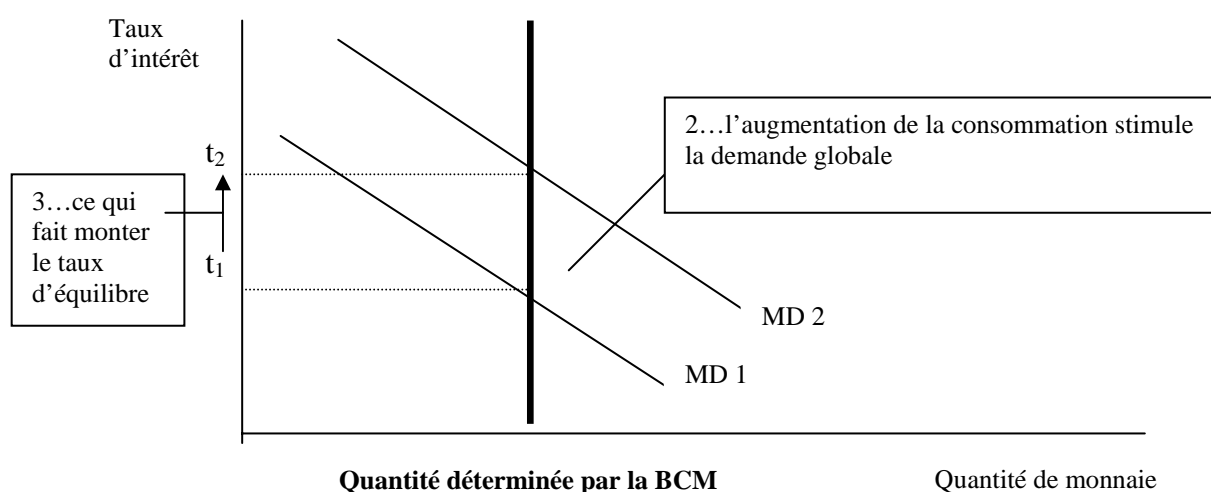
- Effet d'éviction

Contrairement à l'effet multiplicateur, si l'augmentation des dépenses publiques stimule la demande de biens et services, elle pousse aussi les taux d'intérêt vers le haut, ce qui a tendance à déprimer la demande de biens et services. C'est cette réduction de demande consécutive à la hausse des taux fatalement provoquée par une politique budgétaire expansionniste qui constitue l'effet d'éviction.

La politique fiscale (défiscalisation et exonération) entreprise par le gouvernement malagasy provoque une hausse des revenus des travailleurs et du profit des entreprises concernées. Voyons leur revenu s'accroître, les ménages décident d'accroître leur consommation et pour se faire, doivent détenir plus d'argent liquide. Donc la hausse des revenus découlant de l'expansion fiscale provoque un accroissement de la demande monnaie. Cette hausse des taux d'intérêt exerce un effet négatif sur la demande, de bien et service notamment sur les IDE. En effet, lorsque le déficit est financé par emprunts, il contribue à accroître la demande de fonds prêtables sur le marché financier et induit une amélioration des taux d'intérêt susceptible d'évincer la consommation et l'investissement privé. L'endettement étant coûteux, les ménages emprunteront – pour satisfaire leur besoins et les entreprises emprunteront – pour acheter des biens d'équipements. Les dépenses d'investissement sont donc évincées

Figure 2 : L'effet d'éviction.

(a) Marché de l'argent



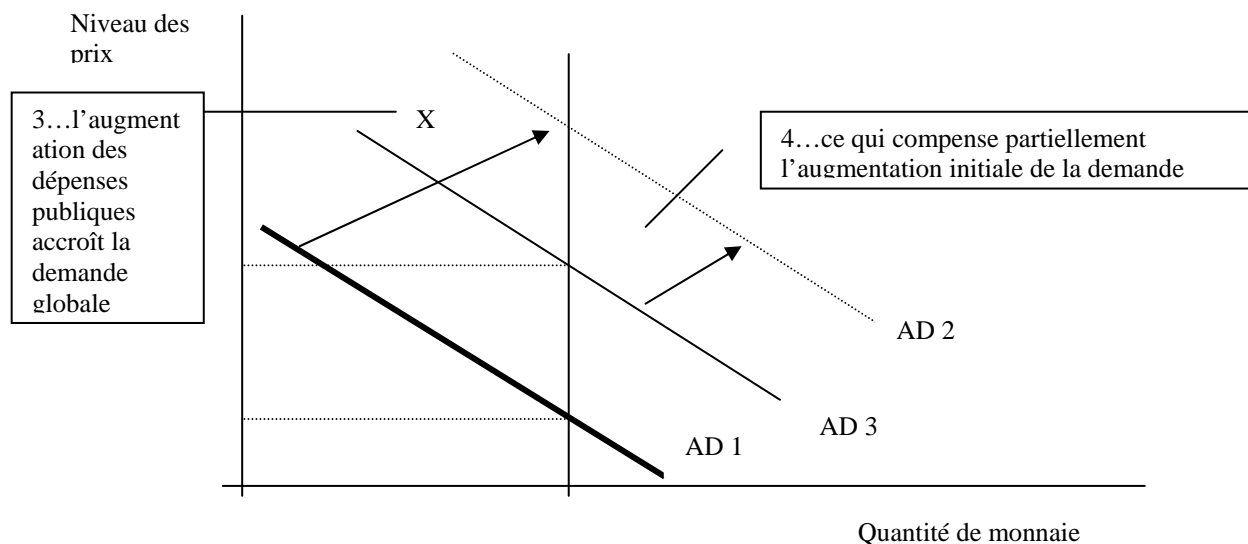
(b) Déplacement de la demande globale

Figure 2 : La planche a montre le marché de l'argent. Si le gouvernement accroît les dépenses publiques, la hausse des revenus qui en résulte provoque une hausse de la demande de monnaie, de MD1 à MD2, qui elle-même fait monter le taux d'intérêt d'équilibre de t_2 à t_1 . Cette hausse des taux renchérit le coût des crédits, ce qui déprime la demande globale, notamment sur les biens d'investissement. Cet effet d'éviction vient contrecarrer, au moins partiellement, l'effet multiplicateur sur la demande globale.

2- Conséquence d'un allègement fiscal sur la demande globale :

Les résultats sont les mêmes qu'au-dessous. Quand le gouvernement baisse les impôts, le revenu net des ménages croît. Une partie de ce revenu additionnel sera épargnée, et une partie consommée. Ce surcroît de consommation pousse la courbe de demande globale vers la droite. Et en sens inverse, une hausse des impôts pousse la courbe de demande globale vers la gauche. L'ampleur de ce déplacement dépend des effets multiplicateurs et d'éviction.

Mais la différence c'est que l'ampleur de la réponse de la demande globale à une variation de la fiscalité dépend d'un troisième facteur : l'anticipation.

Si le public considère sa consommation d'un montant substantiel si au contraire, il a l'impression qu'il ne s'agit que d'une mesure de courte durée, il anticipera et ne changera pas sa condition financière et l'impact sur la consommation sera négligeable.

b- Effets structurels sur la croissance à plus long terme

Au niveau structurel, la politique fiscale du gouvernement visent à procurer des recettes, réduire les distorsions des prix relatifs, assurer l'équité et la transparence. Elles sont en général axées sur l'élargissement de l'assiette de l'impôt, l'abaissement des taux d'imposition, la réduction des exonérations et la simplification du système fiscal et son administration.

Les objectifs des réformes fiscales

1- Impacts mécaniques :

Une politique de détaxation vise à réduire les prix des biens afin que la demande, notamment, en bien d'équipement, augmente pour une meilleure productivité et une relance économique. Si on suppose que les gains en coût d'acquisition sont répercutée par les commerçants sur les prix à la consommation, les prix à la consommation de certains biens d'équipement devrait baisser au alentours de 20 %.

L'impact mécanique de cette baisse des prix à la consommation serait une baisse de – 1,2%. Ceci n'est que l'impact mécanique, les interactions entre les activités économiques et les indicateurs macro-économiques étant très complexes, une simplification constitue un modèle d'équation générale calculable.

Les prix des biens d'équipement baisse. Les branches qu'utilisent des équipements mais qui ne sont pas concurrencées par ces produits importés vont produire plus. Elles vont alors offrir plus d'emplois. Tel est le cas des branches riz, mines, pétrole, alimentaire et zone franche. Comme les différents types de stock de travailleurs sont mobiles, ils y sont attirés. C'est ainsi que les autres branches vont voir leur production chuter (surtout celles qu'utilisent plus de services comme consommation intermédiaire et celle qui verront leur demande d'investissement direct)

2- Elargissement de l'assiette fiscale et amélioration des recouvrements

La politique actuelle du gouvernement consiste à « baisser le taux mais élargir l'assiette fiscale et collecter efficacement » dans le but d'atteindre un taux de pression fiscale à deux chiffres soit 10,2% pour cette année 2003³⁰.

Seulement 100 000 sur 1 200 000 contribuables auraient jusque là supportés les impôts³¹. Or, plus existe un grand nombre de contribuable, plus le taux de l'impôt diminue. L'élargissement de la population imposable permet d'éviter une mauvaise répartition des charges fiscales, le but étant d'atteindre le plus grand nombre de contribuables et de recouvrir l'impôt sur les 1 200 000 contribuables potentiels.

³⁰ Prévision du MEFB.

³¹ Source : INSTAT/ Bulletin juridique et fiscal du cabinet MCI

En effet, le taux de pression fiscale prévu pour cette année 2003 est de 10% contre 6,9% réalisé l'année dernière (alors qu'il avait été prévu à 12% dans le budget). Cette augmentation du taux de pression fiscale paraît être en contradiction avec les mesures d'allègement.

Mais des mesures d'accompagnement ont été prévues telle que la mise en place d'une nouvelle relation de travail fisc/contribuable, la dotation des 68 centres fiscaux en moyens humains et matériels adéquats et la mise en place d'une fiscalité de proximité.

3- Restructuration des services douaniers : réduction du prix discrétionnaire

Les accords de commerce préférentiels³² aux quels participe Madagascar imposent un fardeau supplémentaire aux services des douanes, qui utilisent plus d'un quart de leurs ressources à vérifier la conformité des transactions avec les réglementations de ces accords. Par exemple, la vérification de la conformité des exportations textiles aux critères de l'AGOA a obligé les douanes malgaches à mettre sur pied un service spécialisé qui aujourd'hui fonctionne de façon contre productive, en pénalisant principalement semble-t-il, opérateurs en règle et en bénéficiant aux opérateurs dont la légalité est suspect. Non seulement, l'inspection physique se fait sur près de 100% des expéditions de textile, ce qui est un taux étonnant mais elle est complétée par des « vérifications aux sièges des usines de production pour examiner la documentation relative à l'exportation et à l'importation.

Plusieurs interviews auprès des opérateurs économiques et des fonctionnaires ont mis en évidence un usage abusif de mesure discrétionnaire, avec pour résultat un manque de prédictibilité, voire une instabilité, des règlements et une législation souvent redondante et contradictoire. Cet environnement réglementaire discrétionnaire est source d'incertitude dans le monde des affaires, et constitue un obstacle au commerce et à l'investissement à Madagascar. De plus, l'exercice du pouvoir discrétionnaire a pour corollaire, d'augmenter les coûts de transaction des entreprises. Ces coûts sont élevés pour les petites entreprises qui sont les moins susceptibles de les absorber.

Pour pallier cette situation, plusieurs mesures sont avancées. D'après les documents³³, il serait souhaitable de simplifier davantage la structure de la taxation et d'y réduire le pouvoir discrétionnaire. L'expérience d'autres pays dans le domaine fiscal démontre qu'une administration plus transparente est mieux à même d'améliorer son taux de perception et ces relations avec le secteur privé.

Le système fiscal malgache reste très complexe, particulièrement pour les entreprises situées en dehors de la zone franche industrielle. La faiblesse des taux de perception réduit

³² Source : MEFB :service des douanes 4^{ème} étage.

³³ Document du cabinet MCI cité dans (30)

l'assiette fiscale et à pour résultat des taux plus élevés pour les contribuables enregistrés c'est à dire principalement le secteur formel en dehors de la ZFI.

Le tableau 5 ci-après montre quelques indicateurs des finances publique jusqu'en 2001³⁴

| <i>Quelques indicateurs sur les finances publiques Unité : %</i> | | | |
|---|-------|-------|-------|
| | 1999 | 2000 | 2001 |
| Déficit budgétaire | | | |
| Déficit budgétaire par rapport au PIB | -15,4 | -13,5 | -23,0 |
| Pression fiscale | - | - | -4,03 |
| Recettes fiscales / Recettes totales | - | - | 13,5 |
| Dépenses en capital | 75,1 | 74,0 | 72,1 |
| Dépenses en personnel/ Dépenses totales | 39,8 | 34,5 | 37,1 |
| Variation en % des recettes et dépenses en franc constant par rapport à l'année précédente | 24,6 | 24,5 | 25,5 |
| Recettes | 9,3 | 4,4 | -6,5 |
| Dépenses | 5,3 | 2,1 | 5,1 |

Conclusion

Si le gouvernement malagasy prône pour la politique de relance par le déficit budgétaire, suivie par un allègement fiscal, une déréglementation aussi rapide entraînerait sans doute une forte inflation. En effet, la politique d'expansion budgétaire de l'Etat aurait entraîné une augmentation du revenu national et en occurrence une hausse de la demande de monnaie. Et pour que celui ci égale l'offre fixe, il aurait fallu une augmentation des taux d'intérêt qui à son tour entraînerait une inflation. De même, une hausse du taux d'intérêt aurait dissuadé d'investir. D'où une intervention des responsables monétaires pour corriger cet effet.

B- LA POLITIQUE MONETAIRE DE L'ETAT

a- Dimension conjoncturelle

Dans sa dimension conjoncturelle, la politique monétaire vise à assurer que l'accroissement de la masse monétaire est compatible avec les objectifs macro économiques fixé en matière de croissance, d'inflation, de compte extérieur et du désir des agents économique de détenir de la liquidité.

1-1 stimuler la croissance

L'équilibre général ressources-emplois en produits s'écrit :

$$\text{PIB} + \text{IM} = \text{CF} + \text{FBCF} + \text{EX} + \text{VS}$$

³⁴ Source :MEFB rapport 2001.

IM : importations

CF : consommation finale

FBCF : formation brute de capital fixe (investissement)

EX : exportations

VS : variation de stocks.

D'où : $PIB = (CF + FBCF + EX) + (VS - IM)$

Donc le PIB est la somme de la demande intérieure (CF + FBCF + VS) et du solde extérieur (EX-IM). Le PIB sert à mesurer la performance économique de la nation. Pour cela, on décompose le PIB aux prix de l'année courante en indice des prix (Ip) ou déflateur et en PIB aux prix constants (PIB_{vo}) : $PIB = PIB_{vo} \times I_p$.

Et le PIB aux prix constants est l'indicateur de volume avec lequel on calcul le taux de croissance du PIB par la formule ci-dessous : le taux de croissance de l'année t est noté t :

$$t = (PIB_{vot} - PIB_{vot-1}) / PIB_{vot-1} \times 100$$

PIB_{vot} désigne le PIB aux prix constants de l'année t.

Pour cette année 2003 notre taux de croissance³⁵ est :

$PIB_{vot} = PIB_{vo2003} = 2\,366$ milliards de FMG 1984

$PIB_{vot-1} = PIB_{vo2002} = 2\,158$ milliards de FMG 1984

$$t = 2003 = (2\,366 - 2\,158) / 2\,158 \times 1000 = 9,6\%$$

➤ La consommation

Les responsables de la politique monétaire agit pour stimuler la consommation en faisant baisser le niveau des prix qui ferait accroître la valeur réelle des avoirs monétaire des ménages et les incitent à consommer davantage. La politique gouvernementale en matière de détaxation et d'infrastructure routier est quelques uns des outils utilisés pour baisser le niveau des prix.

Pour les populations vivant dans la campagne, 2 moteurs les ciblent particulièrement :

- les investissement routiers
- investissement en recherche et vulgarisation agricole.

Les investissements routiers qui réduiront les coûts d'amortissement des camions, leur consommation de pétrole ainsi que le temps de transport diminueront ainsi les marges commerciales. Les ménages ruraux y gagnent particulièrement du fait que les prix aux producteurs montent en même temps que les prix aux consommations baisse.

³⁵ Source : calcul MEFB/ INSTAT.

La hausse de la productivité agricole faisant monter la production donnerait lieu à une baisse d'environ 25% des prix. Donc, les grands bénéficiaires en seront les premiers adeptes ainsi que les consommateurs nets du riz et du manioc.

Pour celui de la population vivant dans la zone urbaine, la zone franche et le tourisme sont les deux moteurs. Du point de vue macroéconomique, ces deux derniers diffèrent aussi. La hausse des exportations de la zone franche et celle provenant de la recette touristique donnent lieu à une appréciation significative du fmg. Ceci rendrait moins chères les importations en monnaie nationale d'où l'incitation pour les ménages à consommer davantage car les prix vont baisser.

➤ L'investissement

Le taux d'intérêt sert d'instrument pour la conduite de la politique monétaire et pour stimuler l'investissement.

D'après la théorie de la préférence pour la liquidité, le taux d'intérêt est l'un des déterminants de la demande de monnaie. En effet, il représente le coût d'opportunité de l'argent liquide. Plus le taux d'intérêt est élevé, plus le coût d'opportunité est grand et plus la demande de monnaie diminue. Donc, il faudrait baisser les taux d'intérêt pour permettre aux agents économiques d'avoir plus de liquidité qui ferait accroître la demande de monnaie et en conséquence stimuler l'investissement. Pour cette année 2003, les perspectives du gouvernement en matière de taux d'intérêt est de baisser le taux de 9% en 2002 à 7% en 2003. Mais cette diminution ne vient pas comme ça d'un coût.

Une fois encore, les réformes fiscales et les réformes des infrastructures sont les causes primaires de cette diminution. Ces réformes entraînent une diminution des prix qui à leur tour feront baisser le taux d'intérêt quand les ménages transfèrent leurs avoirs monétaires en actifs porteurs d'intérêt ce qui stimule l'investissement.

Pour cette année, on a pu enregistrer 1063 établissements formels nouvellement créés dans la région d'Antananarivo.

Tableau 6 : SITUATION DES MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS FORMELS DANS LA REGION D'ANTANANARIVO OCTOBRE 2003³⁶

| <i>Fivondronana</i> | <i>SA</i> | <i>SARL</i> | <i>EI</i> | <i>AUTRES</i> | <i>TOTAL</i> | <i>PART</i> |
|---------------------------------|-----------|-------------|-----------|---------------|--------------|-------------|
| <i>Antananarivo renivohitra</i> | 2 | 59 | 594 | 8 | 663 | 62, % |
| <i>Antananarivo avaradrano</i> | | 4 | 98 | 1 | 103 | 9,7 % |
| <i>Ambohidratrimo</i> | | 6 | 85 | | 91 | 8,6 % |
| <i>Ankazobe</i> | | | 4 | | 4 | 0,4 % |

³⁶ Source : INSTAT/

| | | | | | | |
|----------------------------------|--|-----------|------------|-----------|-------------|---------------|
| <i>Arivonimamo</i> | | | 4 | | 4 | 0,4% |
| <i>Manjakandriana</i> | | | 11 | 1 | 12 | 1,1% |
| <i>Ankazobe</i> | | | 7 | | 7 | 0,7% |
| <i>Ambatolampy</i> | | 1 | 7 | | 8 | 0,8% |
| <i>Tsiroanomandidy</i> | | | 5 | | 5 | 0,5% |
| <i>Miarinarivo</i> | | | 4 | | 4 | 0,4% |
| <i>Soavinandriana</i> | | | 1 | | 1 | 0,1% |
| <i>Andramasina</i> | | | 5 | | 5 | 0,5% |
| <i>Antananarivo atsimondrano</i> | | 11 | 143 | 1 | 155 | 14,6% |
| <i>Fenoarivo be</i> | | | 1 | | 1 | 0,1% |
| TOTAL | | 81 | 969 | 11 | 1063 | 100,0% |

Source :INSTAT/DES : SRNE

Au cours du mois d'octobre 2003, la région d'Antananarivo a enregistré 1063 nouveaux établissements. La majorité d'entre eux (62,4%) sont concentrés dans le Fivondronana d'Antananarivo Renivohitra et 95,2% dans l'agglomération² d'Antananarivo. Par rapport au mois de septembre 2003, le nombre d'établissements nouvellement créés a enregistré une hausse de 4%, passant de 1022 à 1063. Il a augmenté de 15,1% à Antananarivo Renivohitra. Cette hausse est également observée dans les Fivondronana de : Manjakandriana, Arivonimamo et Ambatolampy. Par contre, pour les autres localités, l'effectif d'établissements créés a stagné comme pour le cas du Fivondronana de Soavinandriana ou a diminué: -10,4% à Antananarivo Avaradrano, -7,7% à Antananarivo Atsimondrano, -7,1% à Ambohidratrimo, etc.

En ce qui concerne la forme juridique, les nouveaux établissements sont constitués dans la grande majorité des cas (91,2%) par des entreprises individuelles. Notons que par rapport au 1 Elle concerne la région couverte par la Direction Inter-Régionale d'Antananarivo sise à Anosy (hormis donc la zone couverte par la Direction Inter-Régionale d'Antsirabe : Antsirabe, Betafo, Antanifotsy, Faratsiho).

Antananarivo Renivohitra, Antananarivo Avaradrano, Antananarivo Atsimondrano et Ambohidratrimo. mois de septembre 2003, le nombre d'établissements créés a enregistré une légère augmentation de 2,2% pour les entreprises individuelles et une hausse de 20,9% pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL), passant de 67 à 81. Les autres formes juridiques regroupent les associations, les organisations non gouvernementales ainsi que les sociétés civiles.

Tableau 7 : Répartition des établissements créés par secteur d'activité.

| Secteur d'activité | SA | SARL | EI | AUTRES | TOTAL | PART |
|--------------------|----------|-----------|------------|-----------|-------------|---------------|
| Secteur primaire | | 3 | 7 | 1 | 11 | 1,0% |
| Secteur secondaire | | 17 | 150 | 1 | 168 | 15,8% |
| Secteur tertiaire | 2 | 61 | 812 | 9 | 864 | 83,2% |
| TOTAL | 2 | 81 | 969 | 11 | 1063 | 100,0% |

Source : INSTAT/DES : SRNE

Par secteur d'activité, le secteur tertiaire domine en totalisant 83,2% des créations. Le nombre d'établissements formels créés a enregistré une légère baisse de 0,9% dans le secteur tertiaire par rapport au mois de septembre 2003 et une hausse de 36,6% dans le secteur secondaire, passant de 123 à 168.

Tableau 8 : Fonds de démarrage déclaré lors de la création des activités des établissement par forme juridique.

| Fonds de démarrage (en millions de fmg) | | |
|---|---------|---------|
| Forme juridique | Moyenne | Médiane |
| SA/SARL | 12.515 | 10.000 |
| EI/AUTRES | 3.452 | 1.000 |

Malgré la prépondérance des entreprises individuelles en terme d'effectif, leur fonds de démarrage moyen s'élève à environ 3,4 millions de Fmg contre 12,5 millions de Fmg pour les sociétés (soit 3,6 fois plus). Par rapport au mois de septembre 2003, le fonds de démarrage moyen des entreprises individuelles a enregistré une augmentation de 16,8% alors qu'il a régressé de 52,5% au niveau des sociétés.

Tableau 9 : Répartition des établissement par branche d'activité.

| BRANCHE D'ACTIVITE | SA | SARL | EI | Autres | Total | Part |
|---|----|------|----|--------|-------|------|
| Agriculture | | 2 | 2 | | 4 | 0,4% |
| Elevage Pêche Chasse | | | 1 | | 1 | 0,1% |
| Sylviculture, Vannerie | | 1 | 4 | 1 | 6 | 0,6% |
| Industries extractive | | 2 | 18 | | 20 | 1,9% |
| Industries alimentaires | | 1 | 8 | | 9 | 0,8% |
| Industries de corps gras | | 1 | | | 1 | 0,1% |
| Industries chimiques et pharmaceutiques | | | 4 | | 4 | 0,4% |

| | | | | | | |
|-----------------------------------|----------|-----------|------------|-----------|-------------|-------------|
| Industries textiles et confection | | 5 | 19 | 1 | 25 | 2,4% |
| Tannerie cuir | | | 1 | | 1 | 0,1% |
| Industries de bois | | | 31 | | 31 | 2,9% |
| Industries métalliques | | 1 | 14 | | 15 | 1,4% |
| Industries électriques | | | 5 | | 5 | 0,5% |
| Papeterie, édition, imprimerie | | 2 | 10 | | 12 | 1,1% |
| Industries diverses | | | 10 | | 10 | 9% |
| Bâtiments et travaux publics | | 5 | 80 | | 35 | 3,3% |
| Transport marchandise | | 1 | 37 | | 38 | 3,6% |
| Transport voyageurs | | | 88 | | 88 | 8,3% |
| Auxiliaires de transport | 1 | 2 | 3 | | 6 | 0,6% |
| Télécommunications | | 1 | 5 | | 6 | 0,6% |
| Commerce de gros | | 39 | 80 | | 119 | 11,2% |
| Commerce de détail | 1 | 2 | 436 | 1 | 440 | 41,4% |
| Enseignement | | | 11 | 2 | 13 | 1,2% |
| Santé | | | 4 | | 4 | 0,4% |
| Services rendus aux entreprises | | 12 | 44 | 4 | 60 | 5,6% |
| Services récréatifs et sociaux | | 1 | 3 | | 4 | 0,4% |
| Hôtel, restaurant, bar | | 1 | 69 | | 70 | 6,6% |
| Autres services | | 2 | 32 | 2 | 36 | 3,4% |
| TOTAL | 2 | 81 | 969 | 11 | 1063 | 100% |

Source : INSTAT/DSE : SRNE

Au niveau des branches d'activité, plus de la moitié (52,6%) des établissements nouvellement créés sont tournés vers les activités commerciales. Viennent ensuite, mais dans une moindre mesure, les branches « Transport voyageur » (8,3%), « Hôtel, Restaurant, Bar » (6,6%), et « Services rendus aux entreprises » (5,6%). La création dans le secteur secondaire est tirée par les branches: "Bâtiment et Travaux publics", "Industries du bois » et "Industries textile et confection". Par rapport au mois de septembre 2003, une diminution de 1,1% du nombre d'établissements nouvellement créés est observée au niveau de la branche « commerce » (gros et détail).

Tableau 10 : Répartition des mouvements des entreprises déjà créés par forme juridique.

| Type de mouvement | SA | SARL | EI | AUTRES | TOTAL | PART |
|------------------------------------|----------|-----------|------------|----------|------------|-------------|
| Annulation cessation des activités | | 4 | 87 | | 91 | 31,0% |
| Modification | 2 | 14 | 170 | | 186 | 65,8% |
| Reprise d'activité | | | 7 | | 7 | 2,4% |
| Mutation | | | 2 | | 2 | 0,7% |
| TOTAL | 2 | 18 | 266 | 0 | 286 | 100% |

Source : INSTAT/DES : SRNE

Au cours du mois d'octobre 2003, 286 établissements ont effectué des mouvements contre 209 le mois précédent, soit une hausse de 36,8%. Ces établissements sont constitués dans l'immense majorité des cas par des entreprises individuelles (93,0%). La modification, consistant soit en un changement ou un ajout d'activité soit en un changement du lieu d'exercice des établissements ou du domicile du propriétaire, est le type de mouvement le plus effectué (65,0% des mouvements). Environ 3 établissements sur 10 ont cessé leur activité. Il faut remarquer que par rapport au mois de septembre, l'effectif d'établissements ayant procédé à l'annulation de leur activité a plus que doublé, allant de 34 à 91.

Tableau 11 : Montant moyen des investissements déclarés lors de la création des sociétés par type d'investisseurs.

| Type d'investisseurs | Effectif | Pourcentage par rapport au nombre des sociétés | Investissement moyen (fmg) |
|-----------------------------|----------|--|----------------------------|
| Etat Malagasy | 1 | 1,2 | |
| Malagasy résidents | 49 | 59,0 | 7.174.694 |
| Malagasy non résidents | 0 | 0,0 | |
| Etrangers résidents | 30 | 36,1 | 14.500.000 |
| Etrangers non résidents | 25 | 30,1 | 8.533.200 |
| Sociétés de droit malagasy | 4 | 4,8 | 30.400.000 |
| Sociétés de droit étrangers | 5 | 6,0 | 14.200.000 |

Au niveau des types d'investisseurs, les Malagasy résidents viennent en première position, suivis des étrangers résidents et non résidents. Concernant l'investissement moyen en numéraire, l'apport moyen des Malagasy résidents s'élève à 7,2 millions de Fmg contre 16,3 millions de Fmg le mois précédent. L'investissement moyen au niveau de l'ensemble est de 14,6

millions de Fmg contre 30,9 millions de Fmg au mois de septembre 2003 soit une baisse de 52,5%.

➤ Exportations nettes

Pour stimuler les exportation , il faut recourir au taux de change. D'après l'effet de change de moyen terme, la baisse de prix due aux reformes fait baisser les taux d'intérêt, ce qui incite les investisseurs à se porter vers des actifs étrangers et contribue à déprécier la monnaie nationale. Cette dépréciation stimule les exportations nettes. La dépréciation du Fmg qui résulterait d'une amélioration du solde courant résultant de la reprise des exportations et de la diminution des fuites de capitaux, enrichit les exportations nettes donc augmente le pouvoir d'achat des consommation (en volume). Cette dépréciation entraînera une hausse de la compétitivité interne et externe des produits malgaches soutenu par l'augmentation des exportations et un gain de croissance nettement plus élevé.

➤ La croissance économique pour 2003

En plus de ce retours au quotidien, l'Etat a entamé certains programmes à caractère économique dont entre autres les construction et reconstruction des routes, a pris des mesures visant à la relance des activités économiques par la détaxation de produits ciblés : intrants, biens d'investissement et biens de consommation. Ces programmes constituent un supplément de bouffer d'air à l'économie.

En conséquence, la prévision de performance économique effectuée en octobre de 2003 est la suivante : une croissance du PIB de 9,6% avec 1,3% pour le secteur primaire ; 12,8% pour le secteur secondaire et 10,1% pour le secteur tertiaire et une inflation faible mesurée par le déflateur du PIB voisin de 3%. Pour cela, il faut souligner la bonne performance de la culture rizicole due à un climat favorable d'une part et aux différentes actions menées par le Ministère responsable. Malgré cela, le résultat du secteur primaire serait terni par la sylviculture suite à des mesures visant à limiter l'exploitation forestière (équilibre entre la superficie reboisée et la superficie exploitée). Pour les deux autres secteurs, leur performance résulterait généralement de la reprise progressive des activités et des mesures incitatives prises par l'Etat.

En plus de ces raisons purement économiques il y a des raisons techniques. En effet, la croissance de l'économie est mesurée par le PIB au prix du marché en francs constants c'est à dire le PIB au coût des facteurs en francs constants auquel on rajoute les impôts et taxes indirects. Ainsi, la performance de l'Etat en matière d'impôts indirects contribue à la formation

du PIB au prix du marché. Compte tenu d'une augmentation exceptionnelle de recettes de ce type d'impôt (plus de 50%) pour 2003, les impôts et taxes indirects expliquent plus de 1 point du taux de croissance de l'économie. Signalons que la performance de l'économie mesurée par la croissance du PIB aux coûts des facteurs, c'est à dire impôts indirects non compris, est estimée à moins de 7%. Malgré cette performance prometteuse, le PIB de 2003 reste encore à -4% de celui de 2001 ce qui veut dire que le niveau des activités de 2001 n'est pas encore atteint.

| SECTEUR | PIB | | INFLATION | |
|---------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Prevision 2002 | Prev oct 2003 | Prévision 2002 | Prév oct 2003 |
| PRIMAIRE | -1,3% | 1,3% | 18,2% | 3,3% |
| SECONDAIRE | -20,8% | 12,8% | 28,2% | -0,06% |
| TERTIAIRE | -15,0% | 10,1% | 12,9% | 3,8% |
| ECONOMIE NATIONALE | -12,7% | 9,6% | 15,2% | 2,9% |

2-Réduire l'inflation

- Le choix d'un régime de change flexible

Le gouvernement maintient sa politique de change flexible car les autorités monétaires ont une plus grande influence sur la masse monétaire étant qu'elles n'ont pas à intervenir sur le marché des changes pour défendre la partie, elles peuvent contrôler plus directement les composantes de l'offre de monnaie et d'éviter ainsi une éventuelle inflation en vendant des titres de créances ou de bon de trésor en contrepartie.

- Contrôle de la masse monétaire

La principale conséquence des politiques de détaxation et de diminution du taux d'intérêt entrepris par le Gouvernement pour la relance économique est la quantité de monnaie en circulation, plus précisément l'offre de monnaie. Une telle politique et une déréglementation aussi rapide accroît la quantité de monnaie en circulation et que la banque centrale doit intervenir pour réduire cette offre de monnaie supplémentaire pour ne pas créer une inflation.

La BCM à 3 moyens de contrôle de l'offre monétaire comme les opérations d'open market, les coefficients de réserve obligatoire et le taux d'escompte.

Pour cette année 2003 la BCM a eu recours aux opérations d'open market pour contrôler l'offre de monnaie. La politique d'open market consiste pour la BCM à acheter ou vendre des obligations d'Etat. Si la BCM achète ces obligations, la monnaie nationale qu'elle a versé au public en contrepartie de son achat viennent augmenter la quantité de monnaie en circulation. Certains de ces monnaies nationaux seront conservés sous forme liquide, d'autres seront déposés

à la banque et celle –ci les utilisera pour créer de la monnaie supplémentaire. Chaque ariary supplémentaire détenu sous forme liquide augmente la masse monétaire d'exactly un ariary. Chaque ariary déposé sur un compte en banque accroît le réserve de la banque et donc la quantité de monnaie que celle- ci peut créer.

Si la banque vend des obligations, les ariary qu'elle reçoit en contrepartie de sa vente, réduisent la quantité de monnaie en circulation. Les ariary qui lui sont versés proviennent des avoirs liquides et bancaires du public, ce qui réduit la masse monétaire. Quand l'argent est retiré d'un compte bancaire la banque a moins de réserve, et le processus de création monétaire est inversé.

Pour cette année, la BCM a eu recours aux opérations d'open market notamment la vente de bon de trésor. Pour limiter la croissance de la masse monétaire à 13,1% conforme à la croissance du PIB nominale, le Gouvernement a donc ouvert la vente de bon de trésor de différents échéances pour absorber les excédents de liquidité des banques. Cette politique a pour but de dissuader les banques et les autres opérateurs économiques de détenir de la liquidité car ces dernières en quantité trop grande risquent d'accroître l'offre de monnaie qui entraînera par la suite un accroissement de monnaie en circulation.

3-Compte extérieur

En matière de compte extérieur, le programme monétaire du Gouvernement vise à accroître les réserves extérieures nettes tout en augmentant suffisamment le crédit à l'économie nécessaire à la reprise économique autour de 15, 2%.

En effet, pour que la pays soit compétitif, et pour qu'il soit solvable aux yeux du reste du monde, il faut que les réserves extérieures soient suffisantes. Dans le cas de notre situation , on doit faire face à notre reprise économique. Pour cela , accroître nos réserves extérieures sans accroître le crédit à l'économie n'est pas conforme à notre reprise économique. D'où cette nécessité d'accroître les réserves extérieures tout an augmentant suffisamment le crédit à l'économie nécessaire à la reprise économique.

2-Dimension structurelle

Dans sa dimension structurelle, la politique monétaire cherchera d'une part à influencer la mobilisation de l'épargne, c'est à dire la façon dont les agents en surplus répartissent leurs épargnes entre actifs financiers et d'autres forme d'actifs tels que les biens durables, notamment par l'action sur le taux d'intérêt. D'autre part ,à renforcer l'efficacité avec la quelle la banque allouent leurs ressources empruntées aux emplois les plus rentables notamment par la

réglementation prudentielle , la supervision bancaire et le développement du système financier en général.

1-La mobilisation de l'épargne

-actifs financiers

L'épargne est la part du revenu non consommée immédiatement. Cette épargne est pour les classique totalement investie. Pour mobiliser l'épargne des ménages, les responsable monétaires agissent notamment par l'action sur le taux d'intérêt.

En effet, le fait de diminuer le taux d'intérêt à un niveau suffisamment bas, comme ce qui a été dit dans la paragraphe précédemment, permettra aux agents économiques d'avoir plus de liquidité qui ferait accroître la demande de monnaie et par conséquent stimulera l'investissement. Voyant que la demande de monnaie va être supérieure à l'offre de monnaie, et en anticipant que le taux va augmenter, les ménages vont investir dans des actifs porteurs d'intérêt où ils seront sûre que leur argents ne seraient pas perdus. Cette action va contribuer à réguler les flux monétaires entre les acteurs économiques et aussi à stabiliser le circuit économique dans son ensemble.

Le rôle des responsables monétaires dans ce cas est de veiller à ce que le flux entre les agents ne sera pas trop important pour influencer le taux d'intérêt d'augmenter à un niveau exorbitant, car cela entraînera sans doute une inflation. Le mieux est donc de maîtriser cette augmentation de la demande de monnaie tout en adoptant un règle prudentiel qui puisse s'opposer efficacement à la monté des risques.

- Biens durables

D'une autre façon aussi, l'épargne des ménages peut aussi être répartie dans des biens durables. La politique de détaxation, notamment sur les intrants en biens d'équipements comme l'électroménagers, les voitures lourdes, les équipement en BTP (...) réduit leur coûts d'acquisition qui ferait accroître la demande en biens d'équipements. Cela dans le but de veiller au bien être de la population c'est à dire veiller à ce que toute la population puisse avoir tous les équipements nécessaires pour mener une vie descente.

Mais ce qui est à préciser dans tout cela c'est que les ménages n'anticipe pas une augmentation future de leur prix d'acquisition et vont augmenter à mesure que l'épargne est élevée leur consommations.

2-Allocation des ressources par la banque

Pour renforcer l'efficacité avec la quelle la banque alloue ses ressources les plus rentables, l'Etat devra renforcer les règles prudentielles, la supervision bancaire et le développement du système financier en général. La réalisation des conditions du marché parfait

devra notamment passé par l'efficiencia des marchés financiers, concurrence pure et parfaite entre les institutions financières pour en tirer une réglementation optimale du financement de l'économie.

En effet, le déréglementation et l'intensification de la concurrence accroissent les risques de défaillance pour chaque établissement. L'intensification des liens entre les banques favorise les effets de contagions. Dans cet optique, la réglementation prudentielle poursuit trois objectifs :

- La protection des déposants qui ne dispose ni de l'information ni des moyens nécessaires à la surveillance de leur banques,
- La sécurité du système de paiement c'est à dire la continuité des services publics de la monnaie,
- La prévention du risque système c'est à dire le risque que la défaillance des institutions financières se propage aux autres et aboutissent à un effondrement, un blocage complet du système financier.

Le MID a un rôle prépondérant dans le financement des banques en difficultés. Dès qu'une banque est en situation d'illiquidité, elle pourra s'en procurer sur les banques qui en ont un surplus. Ce qui diminue la probabilité d'un risque système. L'adoption de la doctrine « too big, too fail » c'est à dire le recours au financement de la banque centrale qu'en dernier ressort est un des réglementation les plus essentielles. L'intervention du gouvernement pour porter secours aux banques en difficultés est préjudiciable car rend inutile la surveillance mutuelle des banques sur le marché interbancaire et que cela accroît la crainte de la contagion d'une défaillance à toutes les banques d'où nécessairement une mauvaise allocation des ressources et d'un effondrement du système financier national.

Conclusion

En choisissant d'appliquer une politique monétaire, le gouvernement peut poursuivre à la fois une stratégie de forte croissance et une stratégie de plein emploi. Or pour réaliser ces objectifs, il devra tout d'abord baisser le taux d'intérêt, ce qui fera accroître l'investissement et par conséquent le niveau des revenus futurs.

Section 2 : Les orientation de la politique économique de l'Etat pour maîtriser la relance

A-La politique budgétaire et la dette publique

a- L'illusion budgétaire des ménages

La contrainte budgétaire inter temporelle de l'Etat n'est pas connu exactement par les ménages ignorants. Quand on leur propose un programme de dépense financé par le déficit, ils surestiment les avantages résultants de ces dépenses et sous-estiment le poids des impôts à venir.

La politique budgétaire de l'Etat qui consiste à augmenter les dépenses et à diminuer les impôts notamment par la défiscalisation de certains produits entrants et l'allègement fiscal des entreprises accroît l'investissement et à son tour augmente le revenu des ménages. Victime de cette illusion fiscale, les ménages vont consommer tous leurs épargnes thésaurisées. En effet, pour combler les déficits de l'Etat et vu que les droits de douanes ne constituent plus une entrée des recettes pour l'Etat notamment par la détaxation, il va certainement augmenter la fiscalité dès que la situation économique du pays sera rétablie.

b- Dette publique

Selon la logique de l'équivalence ricardienne, le déficit budgétaire de l'Etat financé par l'endettement équivaut à des impôts futurs et que si les consommateurs sont suffisamment tournés vers l'avenir, les impôts futurs équivalent à des impôts actuels. Financer l'Etat par endettement revient au même que le financer par des impôts. L'implication est qu'une réduction fiscale financée par l'emprunt laisse inchangée la consommation. En anticipant une hausse des impôts futurs les ménages épargnent une part accrue de leurs revenus disponibles pour payer l'impôt qu'il leur sera demander demain. Cet accroissement de l'épargne privé compense exactement la réduction de l'épargne publique restée inchangée. La réduction fiscale n'a donc aucun effet sur la consommation des ménages et quelque soit le déficit budgétaire de l'Etat. Les modifications des politiques budgétaires influencent l'épargne du consommateur si elles ont un impact sur les dépenses actuelles et futures.

Ainsi, la politique de l'Etat pour rétablir la situation économique du pays à son niveau normal en réduisant les impôts d'aujourd'hui a pour but de réduire les dépenses publiques à l'avenir. Si le consommateur comprend que cette réduction fiscale n'exigera aucune hausse des impôts demain, il aura le sentiment d'être plus riche et il accroîtra sa consommation. Remarquant cependant que c'est la réduction des dépenses publiques plutôt que celle des impôts qui stimule la consommation. L'annonce d'une réduction future des dépenses publiques accroît la

consommation aujourd'hui , même si les impôts actuels restent inchangés, car elles impliquent des impôts moins élevés dans un avenir plus ou moins proche.

Bref, la dette publique équivaut à des impôts futurs dans le cas d'une relance par le déficit budgétaire mais pourtant si cette politique a des effets sur la croissance, une réduction fiscale actuelle équivaut à une réduction des dépenses futures.

B-Interaction entre politique budgétaire et politique monétaire

Dans sa politique d'expansion budgétaire c'est à dire accroissement des dépenses publiques, si les autorités monétaires n'avaient pas intervenu c'est à dire si elles n'avaient pas augmenter l'offre de monnaie mais l'a gardé constante, l'accroissement du revenu national aurait entraîné une hausse de la demande de monnaie. Et pour que celle ci égalise l'offre fixe, il aurait fallu une augmentation des taux d'intérêt. Cette hausse aurait dissuader d'investir et l'accroissement des dépenses publiques aurait partiellement évincé l'investissement privé.

De même, le fait de financer les dépenses publiques par empreint entraînera un effet de boule de neige. Pour y remédier, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de s'appuyer sur la politique monétaire en stimulant la charge de la dette. Mais cela est difficile vu que la dette publique est élevée. Donc la solution la plus commode pour le gouvernement, c'est d'accommoder une partie des déficits, par la politique monétaire, car le financement monétaire, la contrainte budgétaire de l'Etat ne donnent pas lieu à de tels effets boule de neige.

Au niveau des délais, on constate aussi une complémentarité. La politique budgétaire a un effet direct et immédiat c'est à dire une augmentation des dépenses publiques accroît le revenu de façon direct, alors que la politique monétaire n'a d'influence que sur certain laps de temps sur l'économie. En effet, lorsque le taux d'intérêt diminue, les entrepreneurs n'investissent pas directement, ils attendent un certain temps avant qu'ils lancent de nouveaux projet d'investissement. Donc tout deux compensent le manque de l'autre.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, on peut avancer l'idée que la politique économique choisie par le gouvernement est au centre de la croissance économique d'un pays. Cette dernière est une condition nécessaire pour garantir la croissance à long terme.

Il est admis que la croissance économique ne peut avoir lieu sans la mobilisation d'une certaine ressource, autrement dit : le budget de l'Etat et les ressources monétaires adéquates pour financer les programmes. Les institutions financières, notamment les banques devraient assurer cette mobilisation des ressources financières par la collecte de l'épargne des ménages (Capacité de financement). Le financement des investissements devrait conduire au processus de croissance.

A Madagascar, la politique de relance par le déficit budgétaire entrepris par le gouvernement malagasy accompagnée par une politique de défiscalisation et d'exonération a des impact tant négatif que positif sur la croissance économique du pays. Ceci dit, une telle politique de relance est dommageable pour la croissance économique sans une politique d'accompagnement.

A cet effet, plusieurs mesures visant à contrôler la croissance de la masse monétaire, l'inflation qui en découle et l'économie en générale doivent être prises. Les mesures entreprises sont:

- ↗ réformes fiscales pour relancer les investissements et les consommations,
- ↗ augmentation des dépenses publiques de 17,8%,
- ↗ remise à jour du marché de bons de trésors de différents échéance pour absorber les excédents de liquidité des banques .

Ces stratégies portent essentiellement sur la mise en place d'un environnement et d'un système financier sain, catalyseur du développement. Ceci étant, si l'on désire avoir une croissance à long terme, il faut innover le secteur financier pour donner un environnement favorable aux consommateurs et aux investisseurs.

ANNEXES 1**La situation de Madagascar sur le plan macroéconomique jusqu'en 2002****Cadre macro-économique**

| <i>Produit Intérieur Brut (PIB) en terme nominal et en terme réel et taux d'inflation</i> | | | | |
|---|-----------------------------------|--|-------------------|------------------|
| Années | PIB nominal (milliards de Fmg) | PIB réel (milliards de Fmg 1984) | Croissance (%) | Inflation (%) |
| 1997 | 18 050,8 | 2 045,6 | 3,7 % | 7,3 % |
| 1998 | 20 349,5 | 2 126,1 | 3,9 % | 8,5 % |
| 1999 | 23 352,7 | 2 225,1 | 4,7 % | 9,7 % |
| 2000 | 26 882,7 | 2 332,3 | 4,8 % | 9,8 % |
| 2001 | 29 843 | 2 471 | 6,0 % | 7,3 % |
| 2002 | 30058* | 2 157* | -12,7 %* | 15,4 %* |

Source : Direction des Synthèses Economiques, INSTAT * Préviation

| <i>Les grands agrégats macro-économiques</i> | | | | |
|--|---------|-----------|-----------|-----------|
| | Unité | 1999 | 2000 | 2001 |
| Taux de croissance du PIB aux prix constants | % | 4,7 | 4,7 | 6,0 |
| Déflateur du PIB | % | 9,8 | 7,1 | 7,3 |
| PIB aux prix constant (prix de 1984) | Mds FMG | 2 225,7 | 2 331,1 | 2 470,7 |
| PIB au prix courant | Mds FMG | 23 383,9 | 26 242,1 | 29 843,0 |
| PIB par tête en franc courant | FMG | 1 596 168 | 1 739 617 | 1 921 761 |
| PIB par tête au prix de 2001 | FMG | 1 835 039 | 1 866 546 | 1 921 761 |
| Taux de croissance du PIB par tête | % | 1,8 | 1,7 | 3,0 |
| PIB par tête | US \$ | 254.0 | 257.0 | 291.7 |
| Structure (en % du PIB) | % | 93,1 | 91,4 | 89,2 |
| Consommation totale | % | 85,7 | 83,5 | 80,4 |
| Secteur Privé | % | 7,5 | 7,9 | 8,8 |
| Secteur Public | % | 14,4 | 16,2 | 17,9 |
| Investissement total | % | 8,0 | 10,0 | 11,2 |
| Secteur Privé | % | 6,4 | 6,2 | 6,7 |
| Secteur Public | | | | |

| <i>Poids des secteurs dans le PIB</i> | | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|------------|-----------|
| Années | Part du secteur dans le PIB | | |
| | Primaire | Secondaire | Tertiaire |
| 1997 | 29,2 | 12,4 | 52,0 |
| 1998 | 28,1 | 12,5 | 52,5 |
| 1999 | 27,2 | 12,5 | 52,4 |
| 2000 | 31,8 | 12,5 | 48,9 |
| 2001 | 25,7 | 13,5 | 53,8 |
| 2002 | 29,8* | 13,5* | 51,4* |

Source : Direction des Synthèses Economiques, INSTAT * Préviation

ANNEXE 2**Tableau 13 : Programme d'investissement publique –tranche 2003.**

| SOURCE DE FINANCEMENT | MONTANT PROGRAMME | POURCENTAGE |
|---|--------------------------|--------------------|
| Subvention | 850.000.000 | 33,39% |
| Emprunts d'Etat | 672.000.000 | 26,40% |
| Autres emprunts publics | 50.000.000 | 1,96% |
| Total externe | 1.572.000.000 | 61,75% |
| Ressources propres internes | 500.000.000 | 19,64% |
| Ressources IPPTE | 123.650.000 | 4,86% |
| Ressources propres /FDHA | 5.000.000 | 0,20% |
| Ressources propres /TVA | 288.000.000 | 11,31% |
| Ressources propres /DTI | 7.000.000 | 0,27% |
| Ressources propres /Fonds de contre valeurs | 50.000.000 | 1,96% |
| Total interne | 973.650.000 | 38,25% |

Source :MEFB/Loi de finance 2003.

Tableau 14 Masse monétaire et ses contreparties 1996-2002

| Mds FMG | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Résultats à fin.....</i> | <i>déc</i> | <i>déc</i> | <i>déc</i> | <i>déc</i> | <i>déc</i> | <i>déc</i> | <i>août</i> |
| Masse monétaire M3 | 3209,7 | 3846,2 | 4169,2 | 4981,1 | 5916,8 | 7357,7 | 7388,9 |
| Billets | 831,2 | 1025,6 | 1168,2 | 1434,9 | 1786,6 | 2159,6 | 2092,5 |
| Dépôts | 2378,5 | 2820,6 | 3001,0 | 3546,2 | 4130,2 | 5198,1 | 5296,4 |
| Contreparties | 3209,7 | 3846,2 | 4169,2 | 4981,0 | 5916,8 | 7357,6 | 7388,8 |
| AEN | 1175,3 | 1771,1 | 1172,1 | 1711,5 | 2006,4 | 2571,1 | 2414,8 |
| - AEN BCM | 713,4 | 1105,3 | 596,1 | 1055,3 | 1170,5 | 1616,9 | |
| - AEN Banque | 461,9 | 665,8 | 576,0 | 656,2 | 835,9 | 954,2 | 2414,8 |
| PNG | 784,5 | 680,1 | 1453,3 | 1715,0 | 1856,5 | 2477,1 | 2767,3 |
| Crédits à l'économie | 1599,4 | 1814,1 | 1828,2 | 1955,4 | 2415,0 | 2778,3 | 2676,1 |
| - BC | 14,1 | 15,1 | 15,9 | 15,8 | 111,2 | 276,4 | 364,7 |
| - Autres | 1585,3 | 1799,0 | 1812,3 | 1939,6 | 2303,8 | 2501,9 | 2311,4 |
| Autres révélations | -163,1 | -212,3 | -73,2 | -139,9 | -131,8 | -204,7 | -240,9 |
| Engagements de LT | -186,4 | -206,8 | -211,2 | -261,0 | -229,3 | -264,2 | -226,2 |

Source :BCM/FMI

ANNEXE 3**Tableau 15 : Equilibre générale de l'ordonnance portant Loi de finance pour 2003**

| NOMENCLATURE | DEPENSES | RECETTES |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <u>CADRE I</u> | | |
| <u>BUDGET GENERAL DE L'ETAT :</u> | | |
| a- opération de financement | 3.775.677.000 | 4.361.100.000 |
| b- opération d'investissement | 2.495.650.000 | 850.000.000 |
| TOTAL | 6.271.327.000 | 5.211.100.000 |
| <u>CADRE II</u> | | |
| <u>BUDGET ANNEXES</u> | | |
| a- opération de fonctionnement | 43.717.072 | 57.584.072 |
| b- opération d'investissement | 13.876.500 | 9.500 |
| TOTAL | 57.593.572 | 57.593.572 |
| <u>CADRE III</u> | | |
| Opération des comptes particuliers du trésor | | |
| TOTAL | 840.466.053 | 388.297.594 |
| <u>CADRE IV</u> | | |
| Opération génératrice de FCV et assimilées | | |
| TOTAL | 3.200.000 | 52.900.000 |
| <u>CADRE V</u> | | |
| Opération en capital de la dette publique | | |
| a- dette extérieure à CT : | | |
| - apurement intérieur | | |
| - bons de trésors | | |
| - autres | | |
| - système bancaire | 277.800.000 | 653.700.000 |
| - dépenses de restructurations des banques | 6.325.800.000 | 6.625.600.000 |
| | 454.300.000 | 62.800.000 |
| -dette extérieure à CT | | |
| -dette extérieure à MLT | | |
| -aides extérieure | | 1.030.800.000 |
| c- disponibilité mobilisable | 660.600.000 | |
| - financement exceptionnel | | |
| TOTAL | | 237.195.459 |
| | | 521.100.000 |
| | 7.668.500.000 | 9.131.195.459 |
| TOTAL GENERAL | 14.841.086.625 | 14.841.086.625 |

ANNEXE 4**Tableau 9 : Répartition des établissement par branche d'activité.**

| BRANCHE D'ACTIVITE | SA | SARL | EI | Autres | Total | Part |
|---|-----------|-------------|------------|---------------|--------------|-------------|
| Agriculture | | 2 | 2 | | 4 | 0,4% |
| Elevage Pêche Chasse | | | 1 | | 1 | 0,1% |
| Sylviculture, Vannerie | | 1 | 4 | 1 | 6 | 0,6% |
| Industries extractive | | 2 | 18 | | 20 | 1,9% |
| Industries alimentaires | | 1 | 8 | | 9 | 0,8% |
| Industries de corps gras | | 1 | | | 1 | 0,1% |
| Industries chimiques et pharmaceutiques | | | 4 | | 4 | 0,4% |
| Industries textiles et confection | | 5 | 19 | 1 | 25 | 2,4% |
| Tannerie cuir | | | 1 | | 1 | 0,1% |
| Industries de bois | | | 31 | | 31 | 2,9% |
| Industries métalliques | | 1 | 14 | | 15 | 1,4% |
| Industries électriques | | | 5 | | 5 | 0,5% |
| Papeterie, édition, imprimerie | | 2 | 10 | | 12 | 1,1%0, |
| Industries diverses | | | 10 | | 10 | 9% |
| Bâtiments et travaux publics | | 5 | 80 | | 35 | 3,3% |
| Transport marchandise | | 1 | 37 | | 38 | 3,6% |
| Transport voyageurs | | | 88 | | 88 | 8,3% |
| Auxiliaires de transport | 1 | 2 | 3 | | 6 | 0,6% |
| Télécommunications | | 1 | 5 | | 6 | 0,6% |
| Commerce de gros | | 39 | 80 | | 119 | 11,2% |
| Commerce de détail | 1 | 2 | 436 | 1 | 440 | 41,4% |
| Enseignement | | | 11 | 2 | 13 | 1,2% |
| Santé | | | 4 | | 4 | 0,4% |
| Services rendus aux entreprises | | 12 | 44 | 4 | 60 | 5,6% |
| Services récréatifs et sociaux | | 1 | 3 | | 4 | 0,4% |
| Hôtel, restaurant, bar | | 1 | 69 | | 70 | 6,6% |
| Autres services | | 2 | 32 | 2 | 36 | 3,4% |
| TOTAL | 2 | 81 | 969 | 11 | 1063 | 100% |

Nom : RANDRIANARISOA

Prénom : Fanomezantsoa

Titre du mémoire : « **ANALYSE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT POUR LA RELANCE ECONOMIQUE EN 2003 : la politique budgétaire et la politique monétaire** »

Mots clés : Déficit budgétaire, croissance économique, défiscalisation, exonération, politique économique, inflation.

Pagination : 72

Tableaux : 15

Graphes : 2

RESUME :

La politique économique est l'action consciente de la puissance publique se traduisant par la définition d'objectifs économiques et sociaux et la mise en œuvre de moyens nécessaires pour les atteindre. De ce fait, la politique économique choisie par le gouvernement est au centre de la croissance économique d'un pays. Elle est une condition nécessaire pour garantir la croissance à plus long terme.

En 2002, la crise économique et politique qui frappa Madagascar a réduit à néant les résultats positifs observés ces dernières années, allant à un taux de croissance de – 12,7% et un blocage total de l'économie que ce soit au niveau intérieur qu'extérieur.

Pour pallier ces effets, le gouvernement malagasy a entrepris un vaste programme de réforme en vue de relancer l'économie. Pour mettre en œuvre son programme de relance économique, le gouvernement s'appuiera surtout sur la fiscalité notamment sur la défiscalisation et exonération et sur le solde de son budget.

Directeur de mémoire : Monsieur Eric MANDRARA

Adresse de l'auteur : Lot VB 3 FA Ambanidia

GLOSSAIRE

Appréciation : hausse de la valeur d'une devise, mesurée par la quantité de monnaie étrangère qu'elle peut acheter.

Banque centrale : institution chargée de superviser le système bancaire et de réguler la masse monétaire de l'économie.

Coefficient de réserve : la part des dépôts que les banques conserve à titre de réserve.

Contrainte budgétaire : limite des combinaisons de consommation qu'un consommateur peut se permettre.

Courbe de demande globale : courbe indiquant la quantité de biens et services que les ménages, les entreprises et le Gouvernement souhaite acquérir à chaque niveau de prix.

Coût d'opportunité : ce à quoi il faut renoncer pour obtenir quelque chose.

Déficit budgétaire : excédent des dépenses publiques sur les recettes publiques.

Déflateur du PIB : mesure du niveau des prix calculée en divisant le PIB nominal par le PIB réel

Effet d'éviction : baisse de l'investissement résultant des emprunts du Gouvernement.

Effet multiplicateur : augmentation supplémentaire de la demande globale consécutive à une politique budgétaire expansionniste qui provoque une hausse des revenus et donc de la consommation.

Fuite de capitaux : réduction soudaine et importante de la d'actifs dans un pays donné.

IPC : mesure du coût de la vie calculée sur le coût d'un panier de biens et services achetés par un consommateur typique.

Marché de fonds prêtables : marché sur lequel se rencontre les agents économiques à capacité d'épargne (offre de fonds) et les agents a besoin d'investissement (demande de fonds)

Masse monétaire : quantité de monnaie disponible dans l'économie.

Multiplicateur monétaire : quantité de monnaie créée par le système bancaire à partir d'un dollar de réserve.

PIB nominal : production de biens et services, valorisée aux prix courants.

PIB réel : production des biens et services, valorisée aux prix constants.

Politique monétaire : fixation de la masse monétaire par les responsable de la banque centrale.**Récession** : période pendant laquelle le PIB réel décline le chômage augmente.

BIBLIOGRAPHIE

Revue :

- bulletin juridique et fiscal du cabinet MCI
- journal officiel de la république de Madagascar 2002-2003
- journal quotidien

Web :

- www.Instat.mg
- www.GOV.malagasy.mg

Ouvrages :

- « Histoire des idées économiques » tome 1-2 , Jean BONCOEUR , Hervé THOUEMENT. Edition Nathan 1994.
- « Introduction à l'économie du développement », Jacques BRASSEUL. Edition Armand COLLIN 1989-1993
- « Macroéconomie », Paul A. SAMUELSON- William D. NORDHAUS. Les éditions d'organisation 1995.
- « L'économie moderne » Joan ROBINSON- John EAT WELL. Edition MC Graw – Hill.
- « Principe de l'économie » Gregory MANKIW. Edition Economica 1998.
- « Principe de l'économie moderne » Joseph E. STIGLITZ. 2^{ème} Edition.
- « L'économie financière » Alain BARRERE. 2^{ème} Edition.
- « L'économie des finances publiques » Jacques PERCEBOIS. 2^{ème} Edition.